- GRAMMAIRE
- ORTHOGRAPHE
- VOCABULAIRE
- CONJUGAISON
- EXPRESSION ECRITE

LE FRANÇAIS EN 4ème

GRAMMAIRE

TYPES ET FORMES DE LA PHRASE

A/ LES TYPES DE PHRASES

On peut distinguer quatre types de phrases qui correspondent à quatre intentions différentes de celui qui parle : la phrase déclarative, la phrase exclamative, la phrase impérative et la phrase interrogative.

I - La phrase déclarative :

Elle déclare ou affirme quelque chose. Elle se termine par un point (.).

Exemples : - Les élèves de la commune ont reçu leurs camarades du lycée de Banjul.

- Il ne viendra pas à la rencontre.

II - La phrase exclamative :

Elle exprime un sentiment (l'étonnement, la joie, la colère, la tristesse, la fierté ou l'étonnement, l'indignation...). Elle est caractérisée le plus souvent par l'emploi de pronoms exclamatifs. Elle se termine par un point d'exclamation (!).

Exemples: - Ah! Quel triste évènement!

- Quelle belle maison!

III - La phrase impérative :

Elle permet d'exprimer un ordre, un conseil, une prière... Elle peut se terminer soit par un point soit par un point d'exclamation.

Exemples: - Ne joue pas ici.

- Faites ce travail au plus vite!

IV - La phrase interrogative :

Elle exprime une question, une demande. Elle est souvent caractérisée par l'emploi de pronoms interrogatifs et elle se termine par un point d'interrogation (?).

Exemples: - Quelles sont les raisons de ta visite?

- Ne crois-tu pas qu'il est temps de rentrer ?

B/ LES FORMES DE LA PHRASE :

Une phrase peut être à la forme active, à la forme passive, à la forme affirmative ou à la forme négative.

I – La forme active et la forme passive :

1 - Définition:

Dans une phrase à la forme active, le sujet fait l'action exprimé par le verbe.

Exemple : Les élèves lisent des livres.

Une phrase est à la forme passive quand le sujet subit l'action exprimée par le verbe. Le sujet de la phrase active devient le complément indirect de la phrase passive.

Exemple : Des livres sont lus par les élèves.

L'information livrée reste la même mais le point de vue est différent : dans la première phrase, on met l'accent sur la personne; dans la deuxième, on met l'accent sur la chose.

2 - La formation du passif:

- Pour mettre un verbe à la forme passive, il doit être transitif direct, c'est-à-dire qu'il doit admettre un complément d'objet direct. Le passif est ensuite formé de l'auxiliaire *être* suivi du participe passé du verbe conjugué qui s'accorde avec son sujet.

<u>Exemples</u>: <u>Le mécanicien</u> **répare** la voiture. (**forme active**)

<u>La voiture</u> **est réparée** par le mécanicien (**forme passive**)

- En passant de la forme active à la forme passive, on tient compte des temps auxquels sont conjugués les verbes.

Exemples 1: Paul trouvait la solution. (imparfait à la forme active)

La solution était trouvée par Paul. (plus-que-parfait à la forme passive)

<u>Exemples 2</u>: Paul **trouvera** la solution. (futur simple à la forme active)

La solution sera trouvée par Paul. (futur antérieur à la forme passive)

Exemples 3 : Paul a trouvé la solution. (passé composé à la forme active)

La solution **a été trouvée** par Paul. (passé surcomposé à la forme passive)

<u>Exemples 4</u>: Paul **trouva** la solution. (passé composé à la forme active)

La solution **fut trouvée** par Paul. (passé antérieur à la forme passive)

II – La forme affirmative et la forme négative :

1. Définition:

Dans une phrase à la forme affirmative, il n'y a pas de négation, alors qu'une phrase est à la forme négative lorsqu'elle nie quelque chose.

Exemples : - Le garagiste répare la voiture. (forme affirmative)

- Le garagiste ne répare pas la voiture. (forme négative)
- Ce garagiste répare-t-il la voiture ? (forme affirmative)
- Ce garagiste **ne** répare-t-il **pas** la voiture ? (**forme négative**)

A la forme négative, il faut toujours utiliser au moins deux mots qui encadrent le verbe : **ne ... pas, ne ... plus, ne ... jamais, ne ... rien**, etc. (à choisir selon le sens de la phrase).

2. Les types de phrases négatives :

Une phrase déclarative, exclamative, impérative ou interrogative peut être à la forme affirmative ou à la forme négative.

Exemples:

Type	Forme affirmative	Forme négative
Déclaratif	Le garagiste répare la voiture.	Le garagiste ne répare pas la voiture.
Interrogatif	Ce garagiste répare-t-il la voiture ?	Ce garagiste ne répare-t-il pas la voiture ?
Exclamatif	Cette maison est belle !	Cette maison n'est pas belle du tout !
Impératif	Réparez cette voiture.	Ne réparez pas cette voiture.

3. Les différents sens de la négation :

La négation peut exprimer des sens différents en fonction de l'adverbe de négation utilisé.

Exemples 1:

Forme affirmative	Forme négative
J'aime les fruits.	Je n'aime pas les fruits.
J'aime beaucoup de fruits.	Je n'aime aucun fruit.
Je mange toujours des fruits.	Je ne mange jamais de fruits.
Je mange encore des fruits.	Je ne mange plus de fruits.
Je vois quelque chose.	Je ne vois rien.
Je vois quelqu'un.	Je ne vois personne.

Exemples 2 : - Je n'aime **pas** les fruits.

- Je n'aime **plus** les fruits.

Les sens de ces deux phrases sont différents : dans la première, celui qui parle veut dire qu'il n'a jamais aimé les fruits ; dans la seconde, il veut dire qu'il les aimait mais tel n'est plus le cas.

LA PHRASE VERBALE ET LA PHRASE NON VERBALE

I - La phrase verbale:

Elle s'organise en général autour d'une information en suivant la structure simple : groupe sujet + groupe verbal.

Exemple: Chaque élève a fait son devoir.

La phrase verbale simple est présente dans tous les types de textes. Sa fréquence est néanmoins plus grande dans les écrits de vulgarisation (vulgariser = « rendre une connaissance, des idées accessibles au grand public » selon le Larousse) : dans les articles de journaux, dans les modes d'emploi, dans les titres, dans les slogans, etc.

Exemple: Vivez les grands moments de la CAN avec notre chaîne de télévision!

II – La phrase non verbale :

1 - La phrase nominale :

La plupart du temps, elle repose sur un nom qui devient, à la place d'un verbe, la base de la phrase.

Exemple: Première étape du voyage: la ville de Kinshasa.

2 - La phrase adjectivale et la phrase adverbiale :

Il existe d'autres types de phrases non verbales reposant sur un adjectif ou un adverbe.

<u>Exemples</u>: **Extraordinaire**, **ce voyage! Doucement**, **les enfants**.

La phrase non verbale permet des raccourcis dans l'expression. Elle est employée, par exemple, pour accélérer le déroulement d'un récit lorsque les événements se précipitent.

<u>Exemple</u> : voilà comment la narratrice d'*Une si longue lettre* a réagi quand on lui a annoncé le décès de son mari :

Un taxi hélé! Vite! Plus vite! Ma gorge sèche. Dans ma poitrine une boule immobile. Vite! Plus vite! Enfin l'hôpital! L'odeur des suppurations et de l'éther mêlés. L'hôpital! Des visages crispés, une escorte larmoyante de gens connus ou inconnus, témoins malgré eux de l'atroce tragédie. Un couloir qui s'étire, qui n'en finit pas de s'étirer. Au bout, une chambre. Dans la chambre un lit. Sur ce lit: Modou étendu

Les phrases non verbales se rencontrent souvent dans des phrases exclamatives (comme ici dans ce texte) ou interrogatives, mais aussi dans des titres ou bien des slogans.

<u>Exemples</u>: **Quelle histoire?** (phrase interrogative)

Le tabac, un danger pour la santé! (slogan)

L'exil d'Albouri (titre d'une pièce de théâtre de Cheik Aliou Ndao)

PHRASE SIMPLE – PHRASE COMPOSEE PHRASE COMPLEXE

I - La phrase simple:

Elle s'organise autour d'un verbe, de son sujet et de ses éventuels compléments.

Exemples : Les élèves travaillent.

La compagnie se réunissait chez Abdoulaye. (Ousmane Socé Diop)

II - La phrase composée :

C'est une phrase formée de deux ou plusieurs propositions indépendantes. Celles-ci peuvent être coordonnées ou juxtaposées.

Exemple : Dehors le soleil est ardent mais la rue est devenue plus animée. (A. Sadji)

Les deux propositions de cette phrase sont coordonnées par la conjonction de coordination « mais ».

III - La phrase complexe :

Elle s'organise autour d'une proposition principale autour de laquelle gravite une ou des propositions subordonnées.

Exemple : Mes futurs beaux-parents me demandent un portable pour que je puisse épouser leur fille.

- proposition principale: Mes futurs beaux-parents me demandent un portable.
- proposition subordonnée : pour que je puisse épouser leur fille.

Les différentes propositions subordonnées sont :

1 - Les propositions subordonnées relatives :

Introduites par un pronom relatif (*qui, que, dont, où, lequel, laquelle, auxquelles*, etc.), elles complètent un nom ou un pronom (leur antécédent) à la manière d'un adjectif qualificatif.

Exemples: Les bêtes auxquelles il fait allusion sont dans l'enclos.

2 - Les propositions subordonnées conjonctives :

Introduites par une conjonction de subordination ou une locution conjonctive, les propositions subordonnées conjonctives sont :

- La proposition complétive : introduite par *que, de ce que, à ce que, quand, ce que,* etc., on la trouve après des verbes de déclaration, de perception, de pensée, de sentiment. Elle a la fonction de complément d'objet.

Exemple: Je crois que vous vous trompez.

- les subordonnées circonstancielles : elles expriment les circonstances de l'action verbale (le temps, le but, la cause, la conséquence, la concession, l'opposition, la condition, la comparaison).

Exemple: Mes futurs beaux-parents me demandent un portable pour que je puisse épouser leur fille.

3 - Les propositions subordonnées infinitives :

Elles contiennent un verbe à l'infinitif qui a son propre sujet, différent d'un autre sujet de verbe dans la phrase.

Exemple : Ils ont vu le voleur s'enfuir. (ils est le sujet de ont vu et le voleur est le sujet de s'enfuir)

4 - Les propositions subordonnées participiales :

Elles contiennent un participe qui, comme dans la subordonnée infinitive, a son propre sujet, différent d'un autre sujet de verbe dans la phrase. Elles ont généralement la fonction de complément d'objet direct.

<u>Exemple</u>: <u>J'ai rencontré</u> **mes amis allant à la plage**. (**Je** est le sujet de <u>ai rencontré</u> et **mes amis** est le sujet de <u>allant</u>)

LA CONSTRUCTION DE LA PHRASE

Généralement une phrase est construite dans l'ordre sujet + verbe + complément.

<u>Exemple</u>: <u>Il se rend</u> à son travail tous les matins.

S V C.C. de lieu C.C. de temps

Certains éléments peuvent changer de place sans que le sens de la phrase soit altéré.

Exemple: Tous les matins, il se rend à son travail.

C.C. de temps S V C.C. de lieu

Mais une phrase se construit surtout en fonction de son type et de sa forme mais aussi en fonction de la forme du verbe (transitif direct ou indirect).

I - La phrase interrogative:

La structure de la phrase interrogative est la suivante : (Pronom interrogatif) + verbe + sujet + complément(s) + point d'interrogation. Il y a donc inversion du verbe et du sujet.

<u>Exemple</u>: Joue-t-elle au ballon avec ses amis?

/ S

On peut également préciser la question en y ajoutant un pronom interrogatif.

Exemples: - Quand joue-t-elle au ballon avec ses amis?

- Où Joue-t-elle au ballon avec ses amis?

Remarque:

On ajoute -t entre le verbe et le sujet chaque fois qu'il faut respecter la règle des liaisons.

Il existe également la tournure interronégative, utilisée pour poser une question, demander confirmation d'un fait ; sa construction est la suivante : **Ne** + verbe + sujet + **pas** + complément(s) + point d'interrogation.

<u>Exemple</u>: **Ne** joue-t-elle **pas** au ballon avec ses amis ? (on pense qu'elle joue au ballon avec ses amis mais on demande confirmation).

Remarque:

Pour poser une question, on peut également utiliser la tournure « **est-ce que ?** » : Est-ce que + sujet + verbe + complément(s) + point d'interrogation.

Dans ce cas, il n'y a pas d'inversion du verbe et du sujet. Aussi quand la phrase interrogative contient un pronom interrogatif ou dans une interro-négation, cette tournure devient inutilisable car incorrecte.

<u>Exemple</u>: **Est-ce qu'**elle joue au ballon avec ses amis ? (<u>Quand</u> **est-ce qu'**elle joue au ballon avec ses amis ? est une phrase incorrecte).

II – La phrase exclamative :

Plusieurs constructions sont possibles:

- sujet + verbe + complément(s) (en général pour un conseil)

<u>Exemple</u>: Tu ferais mieux de faire tes devoirs avant d'aller jouer!

- verbe à l'impératif + compléments (en général pour un ordre)

Exemple: Fais tes devoirs avant d'aller jouer!

- adjectif exclamatif + sujet + verbe + complément ou bien adjectif exclamatif + adjectif qualificatif + nom (ou adjectif exclamatif + nom + adjectif qualificatif). C'est une phrase qui marque généralement l'étonnement, l'émerveillement, l'admiration

<u>Exemples</u>: **Comme** il est intelligent! (exclamatif + sujet + verbe + complément) **Quelle** belle maison! (adjectif exclamatif + adjectif qualificatif + nom) **Quel** joueur extraordinaire! (adjectif exclamatif + nom + adjectif qualificatif)

III - La phrase affirmative : voir les formes de la phrase

- phrase déclarative affirmative : sujet + verbe + complément + point
- phrase interrogative affirmative : sujet + verbe + (t) + pronom + complément + point d'interrogation
 <u>Exemples</u> : Le garagiste répare la voiture. (sujet + verbe + complément)
 - Ce garagiste répare-t-il la voiture ? (sujet + verbe + t + pronom + complément)
 - Le maçon construit-il la maison ? (sujet + verbe + pronom + complément)

IV - La phrase négative : voir les formes de la phrase

- Phrase déclarative négative : sujet + ne + verbe + pas (plus, guère, jamais, point...) + complément + point
- Phrase interrogative négative : sujet + ne + verbe + (t) + pronom + pas (plus, guère, jamais, point...) + complément + point d'interrogation
- Phrase exclamative négative : sujet + ne + verbe + pas (plus, guère, jamais, point...) + complément + point d'exclamation
- Phrase impérative négative : ne + verbe + pas (plus, guère, jamais, point...) + complément + point Exemples : - Le garagiste **ne** répare **pas** la voiture. (sujet + ne + verbe + pas + complément + point)
 - Ce garagiste **ne** répare-t-il **pas** la voiture ? (sujet + ne + verbe + (t) + pronom + pas + complément + point d'interrogation)

V – Les verbes transitifs :

Les verbes transitifs se construisent avec un complément d'objet.

Quand ce complément n'est pas introduit par une préposition, le verbe est appelé transitif direct. La structure de la phrase est la suivante : sujet + verbe + COD.

Exemple : Le formateur explique la répartition des groupes. (pas de préposition pour introduire le complément d'objet « la répartition des groupes » : expliquer est un verbe transitif direct).

Quand le complément est introduit par une préposition, le verbe est appelé transitif indirect. La structure de la phrase est la suivante : sujet + verbe + préposition + COI.

<u>Exemple</u>: Le formateur parle **de** la répartition des groupes (La préposition **de** introduit le complément d'objet « la répartition des groupes » : **parler** est un verbe transitif indirect).

LES PROCEDES DE MISE EN RELIEF

Pour mettre en relief un groupe de mots dans une phrase, on peut utiliser différents procédés qui varient selon la fonction de ce groupe. On parle aussi d'emphase ou de forme emphatique.

- On encadre le groupe avec un présentatif, par exemple avec « *c'est...qui* » s'il s'agit du sujet, « *c'est...que* » dans les autres cas.

Exemple 1 : Sa tante l'a élevé → C'est sa tante qui l'a élevé. (mise en relief du sujet sa tante)

<u>Exemple 2</u>: La conférence se déroule <u>en anglais</u> – C'est **en anglais** que se déroule la conférence. (mise en relief du complément **en anglais**)

- On détache le mot ou le groupe mis en relief soit en tête de phrase soit en fin de phrase, avec reprise par un pronom s'il s'agit d'un constituant obligatoire (sujet, complément d'objet...) mais sans autre modification s'il s'agit d'un complément circonstanciel.

Exemple : On lui a volé son sac à la gare routière. (on met en relief le COD son sac)

- <u>1^{ère} possibilité</u> : **Son sac**, on **le** lui a volé à la gare routière. (COD détaché en tête de phrase et reprise par le pronom complément **le**)
- <u>2^{ème} possibilité</u> : *On le lui a volé à la gare routière, son sac. (COD détaché en fin de phrase, repris avant par le pronom complément le)*

Remarque: on peut utiliser aussi dans ce cas la tournure *quant à*.

Exemple : Quant à son sac, on le lui a volé à la gare routière.

LA PONCTUATION

La ponctuation a pour but l'organisation de l'écrit grâce à un ensemble de signes graphiques. Destinée à faciliter la compréhension du texte, elle est un élément essentiel de la communication écrite. Elle indique aussi des marques de la langue orale comme l'intonation ou les pauses.

Exemples : Moustapha est là.

Moustapha est là ?

Dites oralement, ces deux phrases ne peuvent avoir la même intonation.

Un seul signe de ponctuation peut modifier la nature d'une phrase, la rendant énonciative, exclamative, injonctive, interrogative, changeant donc son sens et la manière de la prononcer.

Exemples:

- Vous sortez maintenant.
- Vous sortez maintenant?
- Vous sortez maintenant!
- Vous sortez maintenant...

Les signes de ponctuation les plus utilisés sont : le **point {.}**, le **point d'interrogation {?}**, le **point d'exclamation {!}**, la **virgule {,}**, le **point-virgule {;}**, les **deux points {:}**, les **points de suspension {...}**, les **parenthèses {()}**, les **guillemets {« »}**, le **tiret {-}**.

1 - Le point :

Le point marque la fin d'une phrase, donc une pause plus longue lors de la lecture. Il est aussi employé dans certaines abréviations comme *M., S.V.P.,* etc. Il n'est suivi d'une majuscule que lorsqu'il termine une phrase.

Exemple: L'autre jour, j'ai vu M. Ndiaye. Il allait en ville.

2 - Le point d'exclamation :

Le point d'exclamation s'emploie souvent :

- à la fin d'une phrase qui désigne une émotion comme la surprise, la déception, la colère.

Exemples : - Comme je suis heureuse de te revoir !

- J'aurais tant voulu aller à la plage hier ! Il faisait si beau !
- après une interjection (*ah! allô! aïe! bon! bravo! han! hélas! minute!* etc.) et à la fin d'une phrase qui commence par une interjection.

<u>Exemples</u>: Ah! quelle journée magnifique! / Elle savait la réponse mais hélas! ne put la dire à temps. Le point d'exclamation est suivi d'une majuscule quand il termine une phrase.

3 - Le point d'interrogation :

Le point d'interrogation indique la fin d'une question.

Exemples : Es-tu sûr de ce que tu dis? Je n'en crois pas un mot. / Qui sait? il réussira peut-être.

Le point d'interrogation est suivi d'une majuscule quand il termine une phrase.

4 - Les points de suspension :

Les points de suspension se placent à l'intérieur ou à la fin d'une phrase pour marquer l'hésitation, l'incertitude, créer une interruption, une attente ou un suspense.

Exemples: Moussa aperçut au loin une silhouette familière... Il crut que c'était Fatou.

Je t'apporterai des oranges, des pommes... et du chocolat, si tu es sage.

Les points de suspension sont suivis d'une majuscule seulement quand ils terminent une phrase.

5 - Le point-virgule :

Le point-virgule marque une pause plus longue que la virgule tout en indiquant que la phrase n'est pas terminée. On l'emploie

- lorsqu'on veut poursuivre, préciser une idée exprimée dans la 1ère partie de la phrase.

<u>Exemple</u>: Cette île compte parmi les plus visitées au monde, grâce à son climat tropical, à ses plages de sable fin et à l'hospitalité de ses habitants; le tourisme représente d'ailleurs sa principale source de revenus.

- lorsqu'on veut séparer des éléments contenant une ellipse (où un mot n'est pas répété).

Exemple: Mody et Coumba apporteront les plus légers; Pape et Jacques, les plus lourds.

- lorsqu'on veut séparer deux parties d'une phrase contenant déjà plusieurs virgules.

<u>Exemple</u>: Parmi les animaux de ce zoo, on retrouve des fauves, comme le lion, le tigre, la panthère et le léopard; des singes, comme le chimpanzé et le gorille; et quelques grands mammifères, tels que la girafe et l'éléphant.

On ne met pas de majuscule après un point-virgule.

6 - Les deux points :

Les deux points servent à annoncer

- une énumération.

Exemple: Fatou reçut trois cadeaux pour son anniversaire: un portable, un sac et une belle robe.

- une explication.

Exemple : Les élèves ne sont pas venus à l'école : ils sont allés à la fête.

- une citation, c'est-à-dire une ou plusieurs phrases prononcées ou pensées par quelqu'un.

Exemple: Il lui dit, d'un ton joyeux: « Je t'invite au restaurant ce soir! »

Les deux points ne sont suivis d'une majuscule que lorsqu'ils annoncent une citation.

7 - La virgule:

La virgule est le signe le plus fréquemment utilisé. On l'emploie

- dans une énumération d'éléments semblables, sauf avant *et, ou, ni*, à moins qu'ils ne soient répétés plus de deux fois.

Exemples:

- Cet élève lit, vérifie, relit avec soin tout ce qu'il écrit.
- Il n'avait fait ni ses devoirs ni ses exercices d'anglais, ni son exposé en géographie.
- après une indication de temps, de lieu, de manière, de condition placée au début de la phrase, sauf lorsque cette indication est très courte.

Exemples:

- Dès que je serai prête, je partirai.
- Comme son grand-père le lui avait promis, ils allèrent se promener.
- Hier nous avons visité le monument de la Renaissance.
- pour éviter de répéter un mot.

Exemple: Moussa aime le football, Paul, le basket.

- après le nom de la ou des personnes à qui on s'adresse.

Exemple: Mody, allume la télé s'il te plaît

- avant et après un mot ou un groupe de mots qui explique le mot ou le groupe de mots précédent. Exemples :

- Coumba, le frère de Mody, est une excellente élève.
- Yacine, qui avait toujours rêvé d'un voyage en Europe, partira finalement demain.

- avant et après une proposition incise, c'est-à-dire intercalée dans la proposition principale.

Exemple: Demain, dit-elle, c'est le grand jour.

- On ne met pas de virgule après *et, mais, ou, donc, or, car,* à moins que ces mots ne soient suivis d'une explication intercalée.

Exemples:

- Fatou préfère les maths au français; donc elle a l'intention de s'orienter vers une carrière scientifique.
- Moussa est particulièrement doué en français ; mais, comme il aime aussi les sciences, il ne sait toujours pas quelle carrière choisir.

On ne met jamais de majuscule après une virgule.

8 - Les guillemets :

Les guillemets sont utilisés :

- pour encadrer un dialogue, une citation.

Exemple: Nous avons tout de suite crié: « Au secours! »

- pour isoler un mot un peu particulier, qu'on veut mettre en évidence, qui appartient à la langue populaire, est emprunté à une langue étrangère ou est employé dans un sens inhabituel.

Exemple: Cet homme, qu'on surnommait « Mange-tout », avait un appétit démesuré.

9 - Les parenthèses:

Les parenthèses servent à isoler quelques mots pour détailler, préciser, définir un mot ou une idée.

Exemples:

- Je crois (à vrai dire, j'en suis sûre) que cette femme est la coupable.
- Les fleurs de ce jardin (tulipes, roses, lilas) dégagent une délicieuse odeur.

10 - Le tiret :

Le tiret sert :

- à marquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue.

Exemple: « Tu crois que j'y arriverai?

- Certainement, si tu t'exerces patiemment.
- Merci de m'encourager ainsi!»
- à encadrer une explication, de la même façon que les parenthèses.

Exemple : De nombreux visiteurs - plus de dix mille - ont profité de l'exposition.

LES GROUPES FONCTIONNELS

La fonction grammaticale est le rôle que joue le mot dans le groupe ou dans la phrase. Le nom et le groupe nominal ont différentes fonctions soit dans la phrase soit dans le groupe nominal qui, lui-même, peut avoir diverses fonctions.

I – Les fonctions dans la phrase :

Dans une phrase, les mots ont différentes fonctions.

1 - Le sujet :

Généralement placé avant le verbe, il lui impose l'accord. Il peut être remplacé par un pronom personnel. Agent (acteur) à la forme active, il subit l'action désignée par le verbe à la forme passive.

<u>Exemples</u>: - Cette femme a acheté la maison. (cette femme, sujet, fait l'action)

- La maison a été achetée par cette femme. (la maison, sujet, subit l'action)

2 - Le verbe:

C'est le noyau de la phrase verbale. Il dit ce que fait, ce qu'est, ce qu'a, etc. la personne, l'animal ou la chose dont il peut aussi montrer l'état.

<u>Exemples</u>: - Les enfants <u>regardent</u> la télévision. (le verbe exprime ce que fait le sujet)

- Cet homme est un grand lutteur. (le verbe dit ce qu'est le sujet)
- Moussa <u>a l'air</u> malade. (le verbe exprime l'état du sujet)

3 - Le complément d'objet direct (COD) :

Il se construit généralement après le verbe, sans préposition et répond aux questions *qui* ou *quoi* après le verbe. Le COD ne peut exister qu'avec un verbe à la forme active et il peut être remplacé par *le, la, les*. <u>Exemple</u>: L'enfant étudie <u>sa leçon</u>. / L'enfant <u>l'</u>étudie.

4 - Le complément d'objet indirect (COI) :

Il est rattaché au verbe par une préposition sauf s'il appartient à la série des pronoms personnels : **me, te, lui, nous, vous, leur, en, y**. Le COI répond aux questions à qui, à quoi, de qui, de quoi après le verbe. <u>Exemples</u>: Il parle de ses vacances à <u>ses amis</u>. / Le directeur s'adresse <u>aux élèves</u>.

5 - L'attribut :

C'est un adjectif ou un nom qui qualifie le sujet ou le COD par le biais d'un verbe attributif ou verbe d'état ; il s'accorde avec ce sujet ou ce COD.

Exemples : Daniel a été élu <u>délégué</u>. (at. du sujet) / Les élèves ont élu Catherine <u>déléguée</u>. (at. du COD)

6 - Le complément d'agent :

Il ne peut exister qu'avec un verbe à la forme passive. Il indique alors l'agent (l'acteur) de l'action. Il est généralement introduit par la préposition *par*.

Exemples:

- La voiture a renversé le piéton. (forme active)
- Le piéton a été renversé par la voiture. (forme passive : la voiture = complément d'agent)

7 - Le complément circonstanciel :

Il indique le moment, le lieu, la cause, le but,... de l'action exprimée par le verbe. Il peut être déplacé dans la phrase.

Exemple: La semaine prochaine, nous irons rendre visite à mon oncle <u>au village</u>.

c.c. de temps

c.c. de lieu

II – Les fonctions dans le groupe nominal :

Le nom noyau règle, pour chaque groupe, l'accord avec les <u>déterminants</u> et les divers éléments qui l'accompagnent. Cet accord maintient la cohésion du groupe ; il est indispensable.

Exemple: Les meilleurs élèves, fêtés par l'école, sont récompensés.

Dans cette phrase, les composants du groupe nominal sujet occupent les fonctions suivantes :

- « les » : détermine le nom (c'est un déterminant)
- « élèves » : sujet du verbe « sont récompensés »
- « meilleurs » : épithète du nom
- « fêtés par l'école » : mis en apposition

III - Nature des groupes fonctionnels :

1 - Le sujet : il peut être

- un nom:

Exemple: Moussa n'est pas venu à l'école ce matin.

- un pronom:

Exemple : Il n'est pas venu à l'école ce matin.

- un infinitif:

Exemple: Réussir sous-entend travailler durement.

- une proposition subordonnée :

Exemple: Qui veut réussir doit travailler durement.

2 - Le complément d'objet : il peut être

- un nom:

Exemple: Nous étudierons votre dossier.

- un pronom:

Exemple: Je parle d'elle.

- une proposition subordonnée :

Exemple: Nous attendrons que le dossier soit enregistré.

- un infinitif:

Exemple: Elle ne renoncera pas à partir.

3 - L'attribut : l'attribut peut être

- un participe :

Exemple : Elle reste <u>hésitante</u>. Elle est <u>désespérée</u>.

- un adverbe:

Exemple: Votre devoir est très bien.

- un groupe nominal:

<u>Exemple</u>: Elle est <u>de bonne humeur</u>.
- un nom (avec ou sans déterminant):
<u>Exemple</u>: Coumba est (une) <u>infirmière</u>.

- un pronom:

Exemple : Elle <u>l'</u>est.

- une proposition subordonnée:

Exemple: Elle n'est pas qui vous croyez.

- un infinitif:

Exemple: Travailler n'est pas jouer.

4 - Le complément d'agent : il peut être

- un nom:

Exemple: L'élève est interrogé par le professeur.

- un pronom :

Exemples: Le gardien est félicité par tous. / Ce pont est construit par nous.

- une subordonnée relative indéfinie :

Exemple : Il sera ramené par qui le trouvera.

5 - Le complément circonstanciel : il peut être

- un nom:

Exemple: Il viendra en train.

- un pronom:

Exemple: C'est pour elle qu'il est venu.

- un infinitif:

Exemple: Ils travaillent pour s'enrichir.

- un adverbe:

Exemple: Il viendra demain.

- un gérondif:

Exemple: Il parle en bégayant.

- une proposition:

Exemple: Il partira quand vous arriverez.

6 - L'apposition : elle peut être

- un groupe nominal:

Exemple: Les héros légendaires, personnages d'autrefois, nous font rêver.

- un pronom:

Exemple : Moussa, <u>lui</u>, a réussi à son examen.

- un infinitif:

Exemple : Un de ses plaisirs, lire, lui fait fréquenter la bibliothèque.

- une proposition subordonnée :

<u>Exemple</u>: Moussa, <u>qui semble très intelligent</u>, a commis une erreur.

7 – Le déterminant : il peut être

- un adjectif (possessif, démonstratif, interrogatif, exclamatif, numéral, indéfini...):

Exemple: Quelques élèves sont venus. / Ces enfants sont bien traités.

- un article :

Exemple: Les enfants sont bien traités.

8 – L'épithète:

- l'épithète est un adjectif :

Exemple : La chemise verte contient toutes les pièces relatives au dossier.

- les participes passés et les formes en -ant issues des participes présents sont considérés comme des adjectifs et peuvent être épithètes.

<u>Exemple 1</u>: Les problèmes <u>rencontrés</u> ont été rapidement résolus (rencontrés est un participe passé qui pourrait être remplacé par un adjectif tel que récents...)

<u>Exemple 2</u>: Cette expérience <u>enrichissante</u> est à renouveler (enrichissante vient du participe présent et pourrait être remplacé par un adjectif tel que nouvelle).

9 – Le complément du nom : il peut être

- un nom propre :

Exemple: L'ordinateur de <u>Paul</u> est moderne.

- un nom commun:

Exemple: Un kilo de bananes a été acheté.

- un groupe nominal :

Exemple: Le surveillant ouvre la porte du magasin moderne.

- un pronom:

<u>Exemple</u>: Le comportement de <u>ceux-ci</u> est préjudiciable.

- un adverbe :

Exemple : Ma vision de loin a baissé.

- un verbe à l'infinitif :

<u>Exemple</u>: La joie de <u>réussir</u> se manifeste dans ses yeux.

- une proposition subordonnée :

<u>Exemple</u>: La perspective <u>qu'il réussisse</u> le fait travailler davantage.

JUXTAPOSITION - COORDINATION - SUBORDINATION

Dans la phrase composée ou la phrase complexe, les propositions sont juxtaposées, coordonnées ou subordonnées.

I – La juxtaposition:

Des propositions de même nature qui, dans une phrase, sont placées les unes à côté des autres, sans l'aide d'une <u>conjonction</u> ou d'un pronom relatif, sont dites juxtaposées. Elles sont alors séparées par une ponctuation : virgule, point-virgule, deux points...

Exemples:

- Il a réussi à son examen ; il avait beaucoup travaillé. / - Il est parti, il avait un rendez-vous.

II - La coordination:

La coordination est la relation qui unit des éléments de même statut. Cette relation peut concerner des <u>phrases</u> ou des propositions.

Exemples:

- Je le trouve aussi démuni que moi **mais** je ne demande rien à personne
- L'hivernage est venu et les premières pluies sont tombées

Elle peut aussi concerner des mots : sujet, verbe, attribut...

Exemples:

- Ils sont rapides **et** décidés. / - Ils vivent **et** se comportent comme des riches.

La coordination est réalisée à l'aide de mots outils nommés <u>conjonctions</u> de coordination : *mais, où, et, donc, or, ni, car*.

III - La subordination:

1 - Définition:

La subordination est la relation qui s'établit entre deux éléments de la phrase (propositions, groupe de mots...) dont l'un dépend de l'autre ; en d'autres termes, l'un des éléments ne peut pas exister sans l'autre.

Exemple: J'ai visité le jardin de ma voisine.

Dans cette phrase, le second groupe nominal, « *de ma voisine* », est subordonné au premier groupe nominal, « *le jardin* ». Il n'est pas possible d'écrire ou de dire « *J'ai visité de ma voisine* », alors qu'on peut bien écrire ou dire « *J'ai visité le jardin* ».

2 - La proposition subordonnée :

Une proposition subordonnée est une proposition placée sous la dépendance d'une autre proposition. La subordonnée ne peut assurer un message cohérent en dehors de cette dépendance.

Exemples:

- Il faut que vous veniez demain. / Pierre n'est pas venu parce qu'il est indisponible..

Les mots qui servent à marquer la relation de subordination sont appelés conjonctions de subordination. Une proposition subordonnée peut occuper, dans la phrase, les mêmes fonctions grammaticales qu'un nom dans la proposition.

On distingue, selon les fonctions de la subordonnée, quatre grandes catégories :

a - Les subordonnées complétives :

Elles sont, la plupart du temps, complément d'objet et sont introduites par la conjonction « *que* » ou des locutions conjonctives du genre *de ce que*, *à ce que*, *quand*, *ce que*, etc. La complétive peut également être une proposition subordonnée infinitive.

Exemples : Je vois que tu as bien travaillé. / Je vois la fille jouer dans la cour. (je vois quoi ? La fille jouer dans la cour)

b - Les propositions subordonnées relatives :

Elles sont complément de nom ou de pronom (on parle aussi de complément de l'antécédent) et sont introduites par les pronoms relatifs : qui, que, dont, où, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles, etc.

Exemples:

- J'ai lu le livre dont tu m'avais parlé.
- Les histoires <u>auxquelles tu fais allusion sont anciennes.</u>

c - Les propositions subordonnées circonstancielles :

Les propositions subordonnées circonstancielles sont introduites par les conjonctions de subordination qui se présentent sous trois formes :

- les formes simples : que, quand, comme, si...
- les formes composées : lorsque, quoique, puisque...
- les locutions conjonctives : *alors que, avant que, après que, pour que, bien que, du fait que, de manière que,* etc.

Les propositions subordonnées circonstancielles sont habituellement classées d'après sept catégories:

- Les circonstancielles temporelles :

Elles marquent le temps de l'action qui peut être antérieur (avant), simultané (au même moment) ou postérieur (après).

Exemple: Quand il eut acheté le livre, il le parcourut rapidement.

Tableau des principales conjonctions de subordinations et locutions conjonctives de temps :

Pour marquer le simultanéité	Pour marquer l'antériorité	Pour marquer la postériorité
Pendant que, tandis que,	Après que, depuis que, en	Avant que, jusqu'à ce que, dès
comme, au moment où, quand,	attendant que, d'ici que	que, une fois que, depuis que,
lorsque, alors que, en même		aussitôt que, sitôt que, quand,
temps que, tant que, aussi		lorsque
longtemps que, cependant que,		
chaque fois que		

- Les circonstancielles finales :

Les circonstancielles finales expriment le but, la finalité d'une action. Elles sont introduites par les locutions conjonctives *pour que, afin que, de crainte que, de peur que...*

Exemple : Je te laisse pour que tu puisses vaquer à tes occupations.

- Les circonstancielles consécutives (ou de conséquence) :

Elles expriment la suite logique d'une action et sont introduites par les locutions conjonctives *de sorte que, au point que, si bien que, tant ... que, tellement ... que, de façon que, de sorte que...*

Exemple : Il a tellement a mangé qu'il n'arrive pas à prier convenablement.

- Les circonstancielles causales :

Elles expliquent les causes de l'action et sont introduites par les conjonctions et locutions conjonctives parce que, puisque, comme, sous prétexte que, étant donné que, vu que ...

Exemple: Je suis restée chez moi parce que j'avais du travail.

- Les circonstancielles concessives :

Introduites par les locutions conjonctives *bien que, quoique, sans que ..., e*lles expriment une opposition par rapport à l'idée de la proposition principale.

Exemple: Bien qu'il soit très fatigué, il est venu à la cérémonie.

- Les circonstancielles comparatives :

Elles traduisent une action, une situation, un fait... qui est comparé à ce qui est dit dans la proposition principale et sont introduites par *comme*, *ainsi que*...

<u>Exemple</u>: Il a travaillé ainsi que son que son père le faisait.

- Les circonstancielles hypothétiques :

La réalisation de l'action de la proposition principale dépend de celle de la circonstancielle hypothétique; c'est pourquoi elle aussi appelée circonstancielle de condition. Elles sont introduites les conjonctions ou locutions conjonctives si, à la condition que, pourvu que, à supposer que, pourvu que, à moins que, soit que, au cas où, dans l'hypothèse où...

Exemple: S'il ne pleuvait pas, je sortirais. / Je sortirai à condition qu'il ne pleuve pas.

Remarque 1:

Les propositions peuvent être emboîtées et une proposition, subordonnée par rapport à une principale, peut, elle-même, être la principale d'une subordonnée de niveau inférieur.

Exemple: Mon ami m'a dit qu'il avait été surpris quand il a appris la nouvelle.

Remarque 2:

Les mots coordonnants et les mots subordonnants sont invariables et sont souvent interchangeables.

<u>Exemple</u> : considérons la phrase « Finalement elle ne vient pas à la piscine <u>car / parce qu'</u>elle préfère lire son livre. »

Dans cette phrase, on peut remplacer « *car* » (conjonction de coordination) par « *parce que* » (conjonction de subordination). Leur différence est que la conjonction de subordination appartient à la proposition qu'elle introduit, contrairement à la conjonction de coordination qui n'appartient ni à la proposition qui précède ni à celle qui suit : le mot coordonnant est une charnière (c'est-à-dire qui sert de transition ou d'articulation).

La proposition causale introduite par « *parce que* » peut être posée avant la principale, alors que « *car* » n'est pas déplaçable.

Exemple : Parce qu'elle préfère lire son livre, elle ne vient pas à la piscine.

c - <u>Les subordonnées participiales</u>:

Le noyau de proposition participiale est un verbe au participe passé ou présent possédant son sujet propre.

Exemples:

- Le vent aidant, ils ont rapidement traversé la mer. (vent est le sujet de aidant)
- Les élèves réunis, le principal leur fixa les règles de conduite. (élèves est le sujet de réunis)

d - Les subordonnées infinitives :

On dit d'une proposition qu'elle est subordonnée infinitive lorsque dans cette proposition le verbe à l'infinitif a son propre sujet, différent du sujet d'un autre verbe dans la même phrase.

<u>Exemples</u>: J'ai moi-même vu les voleurs se répartir le butin. (le verbe se répartir a son propre sujet : les voleurs)

LES DISCOURS RAPPORTES

Dans un récit, les paroles peuvent être rapportées indirectement. Elles sont alors intégrées au récit dont elles ne rompent pas la progression. Ce procédé appelé discours indirect impose de nombreuses transformations dans la phrase. Entre ces deux types de discours s'intercale le discours indirect libre. Les discours sont rapportés par le biais de verbes appelés verbes de parole.

I – Les discours direct, indirect, indirect libre :

1. Le discours direct :

Il s'agit d'un discours rapporté directement : quelqu'un (un narrateur ou un locuteur quel qu'il soit) rapporte les paroles de quelqu'un d'autre (d'un personnage ou d'un individu quelconque) telles qu'elles ont été énoncées. Les propos rapportés directement sont mis entre guillemets.

<u>Exemple</u>: Puis le prêtre dira le dimanche: « Mes chers enfants, priez pour tous ces prisonniers qui meurent sans avoir fait leur paix avec Dieu. » (Ferdinand Oyono, **Une vie de boy**)

2. Le discours indirect :

Dans le discours direct, il y a transformation, transposition — selon un certain nombre de règles — de la parole rapportée directement. C'est pourquoi on parle de discours transposé.

Exemple: Passons du discours direct au discours indirect avec l'exemple précédent :

Puis le prêtre dira le dimanche à ses chers enfants de prier pour tous ces prisonniers qui meurent sans avoir fait leur paix avec Dieu.

Les paroles ne sont plus rapportées telles qu'elles ont été dites, mais sont transposées, transformées. Dans la plupart des cas, elles sont comme insérées dans une proposition subordonnée introduite par la conjonction de subordination « *que* ». La proposition subordonnée est dépendante d'une principale dans laquelle on trouvera, comme au discours direct, un verbe introducteur : « *Il demande que...* », « *Elle veut savoir si...* » etc. D'autres changements interviennent : le temps des verbes, le type de phrase, les pronoms personnels ou les déterminants, mais aussi certains adverbes.

Les modifications de temps dans le style indirect :

Présent => imparfait	Il m'a dit : « je vais bien ».	Il m'a dit qu'il allait bien.
Futur => conditionnel simple	Il m'a dit: « je téléphonerai »	Il m'a dit qu'il téléphonerait.
Futur antérieur =>	Il m'a dit: « nous aurons terminé	Il m'a dit qu'ils auraient terminé
Conditionnel passé	la chambre avant de venir. »	la chambre avant de venir.
P. composé => P. que parfait	Il m'a dit: « J'ai tout vendu »	Il m'a dit qu'il avait tout vendu.

Les modifications des marqueurs de temps dans le style indirect, en gardant toujours les concordances de temps précédentes. Ces changements sont utiles dans les narrations.

Aujourd'hui => Ce jour-là	Lucie pensait : « Je vais faire les	Lucie pensait qu'elle allait faire
	courses aujourd'hui. »	les courses ce jour-là
Hier =>La veille	Le commerçant lui a dit : « <i>J'ai</i>	Le commerçant lui a dit qu'il avait
	été livré hier. »	été livré la veille.
Demain => Le lendemain	Mais il a ajouté : « <i>votre</i>	Mais il a ajouté que sa
	commande n'arrivera que	commande n'arriverait que le
	demain. »	lendemain.
(jour) prochain => Le (jour)	Il a terminé par: « j'espère	Il a terminé en lui disant qu'il
suivant	qu'elle n'arrivera pas que mardi	espérait qu'elle n'arriverait pas le
	prochain!»	mardi suivant.

Les modifications des pronoms dans le style indirect en gardant toujours les concordances de temps précédentes :

II/elle m'a dit : « <i>Je suis là</i> . »	Il m'a dit qu'il/elle était là
Il m'a dit : « Tu viendras aussi ! »	Il m'a dit que je viendrais aussi.
Il m'a dit: « Vous viendrez! »	Il m'a dit que nous viendrions.
Il m'a dit : « Nous serons là », « On sera là ! »	Il m'a dit qu'ils seraient là.

Les modifications des démonstratifs dans le style indirect :

Il m'a dit: « Je n'ai plus ce livre. »	Il m'a dit qu'il n'avait plus ce livre-là.
Il m'a dit: « Cet enfant est sage. »	Il m'a dit que cet enfant-là était sage.
Il m'a dit : « Je vais régler ce problème. »	Il m'a dit qu'il allait régler ce problème-là.

Les modifications des possessifs dans le style indirect :

<u> </u>	
Il m'a dit : « Je n'ai plus votre livre. »	Il m'a dit qu'il n'avait plus mon livre
Il m'a dit : « Je n'ai plus vos livres. »	Il m'a dit qu'il n'avait plus nos/mes livres
Il m'a dit : « Je suis dans ma voiture. »	Il m'a dit qu'il était dans sa voiture.
Il m'a dit : « Je vais régler votre problème. »	Il m'a dit qu'il règlerait notre/mon problème
Il m'a dit : « Ce pull est à toi. »	Il m'a dit que ce pull était le mien.
Il m'a dit : « Ce chat n'est pas à moi. »	Il m'a dit que ce chat n'était pas à lui.

Autres modifications:

Est-ce que => si s'(avec il)	Je lui ai demandé: « Est-ce que	Je lui ai demandé s'il viendrait
	tu viendras ? »	
Qu'est-ce que / que => Ce	Il m'a demandé : « <i>Qu'est-ce</i>	Il m'a demandé ce que je faisais.
que	que tu fais ? »	
Qu'est-ce qui / qui => Ce	Il m'a demandé : « Qui est-ce	Il m'a demandé qui était volontaire.
que	qui est volontaire ? »	
Qu'est-ce qui => Ce qui	Il m'a demandé : « Qu'est-ce	Il m'a demandé ce qui me faisait
	qui te fait plaisir ? »	plaisir.
Les questions inversées	II lui dit : « Croyez-vous qu'elle	Il lui a demandé s'il croyait qu'elle
=>si	viendra ? »	viendrait.
Les questions directes ne	Il me demande : « <i>Depuis</i>	Il me demande depuis quand je dors.
commençant pas par	quand dors-tu ? »,	Il me demande où je vais.
« est-ce que » => gardent	« Où vas-tu ? »	
le pronom interrogatif		
L'impératif => De +	Il lui a dit : « Pars ! »	Il lui a dit de partir.
infinitif		

3. Le discours indirect libre :

Le discours indirect libre modifie les paroles pour les intégrer au récit.

Comme au discours indirect, on modifie les pronoms, le temps et les connecteurs après un récit au passé. C'est un style intermédiaire entre le discours direct et le discours indirect qui supprime l'élément introducteur et la ponctuation n'est plus celle du discours indirect : les modalités interrogatives, exclamatives (en particulier) sont maintenues.

Exemple 1 : - Il se demandait s'il viendrait. - Il méditait en lui-même : viendrait-il ?

<u>Exemple 2</u>: - Emile songea qu'il fallait faire le déplacement. Mais il n'avait pas encore choisi le moment. La semaine prochaine ? Pourquoi pas ? Pourvu qu'il n'y ait pas trop de monde sur les routes ! Il verrait bien ! Il téléphona : « J'arriverai mardi midi. »

II - Les verbes de parole :

1. Signification et place du verbe de parole :

Pour rapporter des paroles dans <u>un récit</u>, on utilise une proposition contenant un verbe de parole (aussi appelé verbe introducteur).

- Dans le discours direct, ce verbe se trouve :
- soit dans la proposition qui précède la réplique de dialogue :

<u>Exemple</u>: Une secrétaire lui <u>disait</u>: « Monsieur le directeur me charge de sous dire qu'il ne peut pas vous recevoir aujourd'hui. Il me charge de vous dire de revenir la semaine prochaine. (Tierno Monenembo, **Les Crapauds-brousse**)

- soit dans une proposition incise :

<u>Exemple</u> : « Gens du Diallobé, <u>dit</u>-elle au milieu d'un grand silence, je vous salue. » (Cheikh Amidou Kane, **L'aventure ambiguë**)

Dans <u>le discours indirect</u>, le verbe se trouve dans la proposition principale introduisant <u>le discours rapporté</u>.
 <u>Exemple</u>: Il affirma que sa grand-mère avait un secret.

2. Verbes de parole les plus utilisés :

Le verbe le plus fréquemment utilisé pour introduire les paroles des personnages est le verbe « *dire* » ; mais c'est un verbe « neutre » : il donne peu de renseignements. De très nombreux verbes peuvent le remplacer.

En voici quelques-uns, classés selon leur sens et leur emploi :

- Certains verbes annoncent :
- <u>une phrase déclarative</u>: ce sont les verbes *dire, affirmer, déclarer, répéter, annoncer, ajouter, poursuivre, reprendre, préciser, confirmer, apprendre, raconter, noter, conclure, révéler, dévoiler, expliquer*, etc.
- <u>une phrase interrogative</u> : ce sont les verbes **demander**, **questionner**, **interroger**, **s'enquérir**, **s'informer**, **se renseigner**, etc.
- une phrase exclamative : ce sont les verbes s'écrier, s'exclamer, se récrier, s'indigner, etc.
- <u>une deuxième prise de parole ou une réponse</u> : ce sont les verbes *répondre, répliquer, rétorquer, ajouter, répéter, riposter, repartir, récriminer*, etc.
- <u>une phrase injonctive</u>: ce sont les verbes *ordonner*, *exiger*, *commander*, *recommander*, *conseiller*, etc.
- Quelques verbes indiquent que le personnage se parle à lui-même, qu'il pense : ce sont les verbes **se dire, songer, penser, réfléchir, raisonner, spéculer**, etc.
- D'autres renseignent sur l'humeur du personnage qui parle, sur la manière dont il s'exprime : ce sont les verbes *marmonner*, *bougonner*, *grommeler*, *pleurnicher*, *bredouiller*, *bégayer*, etc.
- D'autres encore renseignent sur l'intention du personnage qui parle : ce sont les verbes *ordonner*, *commander*, *prier*, *supplier*, *implorer*, etc.
- Il y a des verbes qui laissent voir la manière d'articuler et le ton adopté :
- Pour une voix forte: ce sont les verbes crier, s'écrier, se récrier, hurler, s'exclamer, s'égosiller, vociférer, rugir...; faible: murmurer, chuchoter, susurrer, souffler, etc.
- Pour une <u>articulation distincte</u> : ce sont les verbes **prononcer, articuler** ; <u>indistincte</u> : les verbes **marmonner, balbutier, bégayer, bredouiller**, etc.
- Les verbes de parole peuvent exprimer <u>l'insistance</u> (*insister, soutenir*) ; <u>la suggestion</u> (*suggérer, insinuer*) ; <u>l'accord</u> (*accepter, approuver*) ; <u>le désaccord</u> (*objecter, protester, nier*); <u>l'impatience</u> (*couper, interrompre*) ; <u>la mauvaise humeur</u> (*bougonner, ronchonner*) ; <u>la douleur</u> (*supplier, gémir, implorer*) ; <u>l'ironie</u> (*se moquer, railler, ironiser*) ; etc.

LE VERBE : Classement – mode et temps

I – Le classement des verbes :

Les verbes sont traditionnellement classés en 3 groupes :

- les verbes terminés en « er » comme aimer, penser, regarder, etc. sont des verbes du 1er groupe.
- les verbes terminés en « *ir* » comme *finir, vomir, vernir*, etc. (qui prennent « *-iss* » aux trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif) sont des verbes du 2e groupe.
- les verbes terminés en « *oir* » (comme *vouloir, pouvoir, savoir*, etc.), en « *re* » (comme *apprendre, taire, apparaître, mettre*, etc.) et en « *ir* » qui ne prennent pas « *-iss* » aux 3 personnes du pluriel du présent de l'indicatif (comme *courir, venir, servir*, etc.) sont des verbes du 3ème groupe.

II – Modes et temps du verbe :

Les modes représentent la manière dont l'action exprimée par le <u>verbe</u> est conçue et présentée. L'action peut être mise en doute, affirmée comme réelle, éventuelle, etc.

Quelle que soit sa voix (active, passive ou pronominale) un verbe a sept modes possibles.

- l'<u>indicatif</u> présente l'action comme réelle;
- le conditionnel présente l'action comme éventuelle;
- l'impératif présente l'action comme un ordre;
- le subjonctif présente l'action comme désirée, envisagée ou douteuse;
- l'infinitif dit, sans plus, ce qu'est cette action;
- le participe exprime l'action comme le ferait un adjectif;
- le gérondif indique une circonstance (c'est la forme adverbiale du verbe).

L'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif sont des modes personnels parce qu'ils se conjuguent à différentes personnes.

Les verbes se conjuguent à ces différents modes et, dans chacun de ces modes, à différents temps.

L'infinitif, le gérondif et le participe n'ont pas de personnes : ce sont des modes impersonnels.

1 – Le mode indicatif :

Le mode indicatif présente l'action comme un fait certain, comme une constatation, dans le présent, dans le passé ou dans l'avenir, par l'affirmation ou par la négation.

<u>Exemples</u>: Je répare la chaise. (action certaine)

Elle ira à Dakar demain. (action considérée comme certaine)

J'ai réussi à mon examen. (action certaine)

C'est aussi le mode des phrases interrogatives ainsi que des phrases exclamatives.

<u>Exemples</u>: Quand reviendra-t-il?

Comme elle parle bien!

Ce mode compte huit temps (quatre temps simples et autant de temps composés : un temps du présent, cinq temps du passé, deux temps du futur).

Le présent :

- C'est le temps des faits qui se passent au moment de la parole : c'est le présent d'énonciation (ou d'actualité).

Exemple: Je lui prête mon stylo.

- Le présent sert aussi à exprimer des faits habituels.

Exemple: Tous les jours je prends le bus de sept heures.

- Il sert aussi à traduire des faits intemporels (vérités générales, proverbes, maximes): c'est le présent gnomique ou présent de vérité générale.

Exemple: La parole se suspend, mais la vie, elle, ne se suspend pas. (C. A. Kane, L'aventure ambiguë)

- Certains faits du passé récent ou du futur proche peuvent être présentés comme faisant partie du présent.

<u>Exemples</u>: - Je le quitte à l'instant. (passé proche)

- J'arrive dans cinq minutes. (futur proche)
- Dans un récit au passé, on peut employer le présent de narration (appelé parfois présent historique) pour mettre en valeur certains passages, en donnant l'impression que le fait, quoique passé, se déroule au moment où l'on parle.

<u>Exemple</u>: Le train s'arrêta. Je profitai de ce moment pour le contempler. C'était une belle invention, une locomotive armée de roues géantes, qui roulent sur des rails, dans son ventre un perpétuel brasier qui dégage par la cheminée fumée et étincelles. (Jean Ikelle-Matiba, **Cette Afrique-Ià**)

Les temps du passé :

• L'imparfait :

- Il montre un fait qui se déroule dans une portion du passé, sans faire voir le début ni la fin du fait. <u>Exemple</u>: A ses pieds coulait une rivière.
- Il peut avoir un aspect purement narratif.

<u>Exemple</u>: Certains soirs, la compagnie se réunissait chez Abdoulaye. On parlait amour, on exposait ses idées sociales. (Ousmane Socé Diop, **Karim**)

- L'imparfait aussi sert à la description des êtres ou des choses dans les récits au passé.

<u>Exemple</u>: A droite, du côté de la mer, les nuages poussaient et rapprochaient horizon et maisons. A gauche, les gratte-ciels du quartier des Blancs provoquaient d'autres nuages qui s'assemblaient et gonflaient une partie du ciel. (Ahmadou Kourouma, **Les soleils des indépendances**)

- Il convient également à la répétition ou à la simultanéité des faits.

<u>Exemple</u>: Les fidèles indigènes se levaient, s'agenouillaient, se relevaient, s'asseyaient pour se relever à la cadence du bruit sourd des paumes. (Ferdinand Oyono, **Une vie de boy**)

• <u>Le passé simple</u> :

C'est le temps des actions dans les récits au passé.

<u>Exemple</u>: Le garde le traîna à terre jusqu'à une rigole et là, il lui enfonça la tête dans l'eau. (Ferdinand Oyono, **Le vieux nègre et la médaille**)

Il traduit des faits dans leur succession.

<u>Exemple</u>: Fama se commanda de continuer et traversa la rue. [...] Il évita deux taxis, tourna à droite, contourna un carré, déboucha sur le trottoir de l'avenue centrale et se mêla à la foule coulant vers le marché. (Ahmadou Kourouma, **Les soleils des indépendances**)

• <u>Le passé composé</u> :

Il exprime un fait achevé au moment où l'on parle mais que l'on considère comme ayant un lien avec le présent, soit que le fait ait eu lieu dans une période récente soit qu'il ait des conséquences dans le présent.

Exemples: - Il a fini de manger. /- Aujourd'hui 5 janvier, je suis parti de Dakar à sept heures du matin.

• <u>Le plus-que-parfait</u> :

- Il marque l'antériorité d'un fait par rapport à un autre fait passé, exprimé à l'imparfait.

Exemple: De la fenêtre venait une odeur de foin frais car on avait tondu les gazons dans la journée.

- Il peut aussi avoir une valeur descriptive ou narrative.

Exemple: Au bout d'un quart d'heure, il était trempé, couvert de sueur lui-même. (Emile Zola, Germinal)

• Le passé antérieur :

Il exprime un fait accompli par rapport à un autre fait passé exprimé au passé simple.

Exemple : A peine eut-il décidé ce voyage que son humeur changea.

Les temps du futur :

• Le futur simple :

- Il marque un fait à venir par rapport au moment de la parole.

Exemple: Demain je prendrai le vol pour Abidjan.

- Il peut s'employer à la place de l'impératif pour exprimer un ordre.

Exemple: Vous ferez cet exercice tout de suite.

- Il peut servir à atténuer une demande, dans les formules de politesse.

Exemple: Je vous prierai de bien vouloir passer à table.

• Le futur antérieur :

- Il exprime un fait futur considéré comme accompli par rapport à un autre fait futur.

Exemple : Je t'écrirai dès que tu seras partie.

- Le futur antérieur sert parfois à exprimer une hypothèse.

Exemple : Il est en retard : il aura encore raté son train !

2 - Le mode subjonctif:

Au mode subjonctif, le verbe indique que l'on veut, que l'on craint, que l'on souhaite, que l'on doute, que l'on regrette, etc. que l'action se fasse.

Le mode subjonctif présente donc l'action comme une éventualité, une hypothèse ou une supposition.

<u>Exemple</u>: Il faut que je réussisse cette épreuve. (la réussite n'est pas acquise ; c'est une éventualité)

Au contraire de l'indicatif, le subjonctif dispose de moyens limités pour exprimer le temps : quatre temps, mais deux seulement utilisés dans la langue courante.

Le présent du subjonctif :

- Il s'emploie dans les propositions subordonnées compléments d'un verbe exprimant la volonté, le souhait ou la crainte, ou dans certaines subordonnées circonstancielles de temps, de but, d'opposition ou de condition.

Exemple: Je doute qu'il réussisse.

- Il est aussi employé comme verbe principal pour marquer l'ordre à la 3ème personne.

Exemple: Qu'il sorte de mon bureau!

Le passé du subjonctif :

Il exprime, dans une proposition subordonnée, un fait antérieur au fait principal.

Exemple: Je souhaite qu'il ait réussi.

L'imparfait du subjonctif :

Il s'emploie dans la proposition subordonnée complément d'un verbe principal au passé au nom de la règle de concordance des temps.

Exemple: Je craignais qu'il partît seul.

Le plus-que-parfait du subjonctif :

Il s'emploie dans les mêmes conditions, pour exprimer un fait antérieur au fait principal, lui-même au passé.

<u>Exemple</u>: Je regrettais qu'il fût parti de si bonne heure.

N.B.: La langue courante admet le présent ou le passé du subjonctif après un verbe au passé.

<u>Exemples</u>: Je craignais qu'il parte seul. / Je regrettais qu'il soit parti.

3 - Le mode conditionnel :

Au mode conditionnel, le verbe indique que l'action est possible à une condition.

Exemple: Si j'étais plus riche, je quitterais cet emploi. [à condition d'être plus riche]

> Le présent du conditionnel :

- Le conditionnel sert à marquer le futur dans un contexte au passé; il est un futur transposé dans le passé.

Exemples : - II dit qu'il viendra \rightarrow II disait qu'il viendrait.

- Je pense qu'il aura fini \rightarrow Je pensais qu'il aurait fini.
- Il peut marquer aussi un fait imaginaire dans le présent ou le futur.

Exemple: Ce devrait être une belle rencontre en perspective.

Le passé du conditionnel :

Il exprime dans le passé les mêmes valeurs que le conditionnel présent dans le présent ou le futur.

Exemple: Il aurait pu avoir la meilleure note.

4 – Le mode impératif :

- Au mode impératif, le verbe indique que l'on donne un ordre, un commandement. L'impératif exprime aussi un conseil, une demande, une défense, une suggestion.

Exemple:

Eléphant de Mbissel, entends ma prière pieuse.

Donne-moi la science fervente des docteurs de Tombouctou. (Léopold S. Senghor, **Chants d'ombre**)

- L'impératif ne se conjugue qu'à trois personnes (2ème du singulier, 1ère et 2ème du pluriel), sans pronom personnel sujet.

<u>Exemples</u>: Marche, marchons, marchez. / Prends, prenons, prenez.

5 – Le mode infinitif:

L'infinitif indique l'action ou l'état, sans mentionner la personne ou le nombre.

L'infinitif présent :

Le temps qu'on appelle l'infinitif présent est en fait le nom du verbe. Il peut être :

- suiet:

<u>Exemple</u>: *Partir* est tout ce qu'il veut.

- attribut du sujet :

Exemple : Sa décision est de partir.

- complément du nom :

Il a le désir de partir.

- complément de l'adjectif :

Exemple: Il est heureux de partir.

- complément d'objet direct :

Exemple: Il veut partir tout de suite.

complément d'objet indirect :

Exemple: Il parle de partir tout de suite.

- apposition:

Exemple: Il n'y a que deux options: prendre l'autobus ou marcher!

L'infinitif passé :

L'infinitif passé exprime une action antérieure à celle du verbe principal.

Exemples:

- Je suis content d'avoir vu ce film et d'être resté jusqu'à la fin.

6 – Le mode participe :

Le participe est, à certains moments, une forme verbale qui admet les compléments d'objet et les compléments circonstanciels et à d'autres moments une forme adjective qui peut servir d'épithète ou d'attribut et subir les variations en genre et en nombre.

Le participe présent :

- Comme forme verbale, le participe présent exprime généralement une action simultanée par rapport à l'action marquée par le verbe qu'il accompagne.

Exemple: Je l'ai vu faisant la cuisine.

- Le participe présent est rarement utilisé dans la langue parlée comme forme verbale. On dit plutôt : Exemple : *Je l'ai vu en train de faire* (ou *qui faisait*) *la cuisine*.

L'adjectif verbal :

Comme forme adjective, le participe présent s'appelle un adjectif verbal et il est alors simple épithète ou attribut.

<u>Exemples</u>: Il m'a touché de sa main <u>tremblante</u>. (épithète) / Cette histoire est <u>intéressante</u>. (attribut du sujet)

> Le gérondif :

La forme en -ant précédée de en s'appelle un gérondif.

Exemples : Il est entré en chantant. / Elle s'est blessée en ouvrant cette porte.

Le gérondif et le participe présent :

Le gérondif a le même sujet que le verbe qu'il complète alors que le participe présent est relié au nom ou pronom le plus rapproché.

Exemples:

- Je lui ai parlé en revenant de l'université. (gérondif car c'est « je », le sujet de « ai parlé », qui revient)
- Je l'ai vu revenant de l'université. (participe présent car c'est le complément d'objet direct « l' », et non le sujet « je », qui revient de l'université)

LES FORMES DU VERBE : forme personnelle, forme impersonnelle

I - Définition :

• Une phrase de forme impersonnelle se caractérise par l'emploi d'un verbe conjugué à la troisième personne du singulier et d'un pronom sujet **il** (plus rarement **c'**) ne représentant rien ni personne.

Exemple: Il faut qu'on fasse ce travail.

- Dans une phrase de forme impersonnelle, on distingue :
- les verbes essentiellement impersonnels.

Exemples: il pleut - il gèle - il vente - il faut - il y a - il est question de - il fait nuit/jour, etc.

- les verbes occasionnellement impersonnels qui peuvent également être employés dans une phrase de forme personnelle.

<u>Exemples</u>: il convient de, il importe de, il est prouvé que, il s'est produit, il s'agit de, il se peut que, il semble que, il est certain que, etc.

Remarque: Un même verbe peut être employé dans les deux formes.

Exemples: Il m'a prouvé qu'il avait raison (forme personnelle).

Il est prouvé que les absents ont toujours tort (forme impersonnelle).

II - De la forme personnelle à la forme impersonnelle :

Par comparaison à la phrase personnelle correspondante, on remarque également que le groupe qui était sujet apparaît en fin de phrase comme complément du verbe impersonnel.

Exemples:

Phrase personnelle	Phrase impersonnelle
Un phénomène inexplicable s'est produit.	Il s'est produit un phénomène inexplicable.
Beaucoup de choses ont été dites sur son compte.	Il s'est dit beaucoup de choses sur son compte.

LES AUXILIAIRES ETRE ET AVOIR

Les verbes *Etre* et *Avoir* sont appelés auxiliaires parce qu'ils servent à former les temps composés des autres verbes.

<u>Exemples</u>: Il <u>a</u> beaucoup <u>travaillé</u>. / Je <u>suis surpris</u> par sa réaction.

I – L'auxiliaire Avoir :

On l'emploie pour former les temps composés.

1 - Des verbes avoir et être :

Exemples: J'ai eu de bonnes notes au premier semestre. / J'ai été sélectionné pour ce concours.

2 - De tous les verbes transitifs (directs ou indirects) :

Exemples : J'ai lu un très bon livre. / J'ai parlé à ma fille.

3 - de la plupart des verbes intransitifs :

Exemple : J'ai beaucoup travaillé ce matin.

4 - de tous les verbes impersonnels :

<u>Exemple</u>: Il aura fallu dix minutes pour ouvrir la porte.

II - L'auxiliaire Etre :

On l'emploie pour former :

1 - Tous les temps des verbes passifs :

Exemple : La voiture a été réparée.

2 - Les temps composés des verbes pronominaux :

Exemple: Je me suis levé à huit heures.

3 - Les temps composés de certains verbes intransitifs exprimant un mouvement : aller, arriver, descendre, (r) entrer, monter, mourir, naître, partir, rester, retourner, sortir, tomber, (de)venir, repartir, intervenir, provenir, survenir, parvenir, revenir, ressortir, etc.

Remarques:

- les verbes **contrevenir**, **prévenir**, **subvenir** se conjuguent avec **Avoir**; le verbe **convenir** accepte les deux auxiliaires.

<u>Exemples</u>: Nous **avons convenu** de nous rencontrer ultérieurement. / Nous **sommes convenus** que cette situation ne nous arrange pas

- les verbes **descendre**, **monter**, **rentrer**, **sortir**, **passer** et **retourner** se conjuguent avec **Avoir** lorsqu' ils sont transitifs et avec **Etre** au sens intransitif.

Exemples: J'ai retourné la voiture chez le mécanicien. / Je suis retourné plusieurs fois au bureau.

- le verbe **demeurer** au sens de « **habiter** » se conjugue avec **Avoir**.

Exemple : Je suis demeuré (**resté**) 3 mois à Paris où j'ai demeuré (habité) au quartier latin.

Attention : le participe passé employé avec **Avoir** s'accorde en genre et en nombre avec le COD si celuici est placé avant le verbe. Le participe passé employé avec **Etre** s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe sauf dans des cas particuliers.

Exemples : Elle a acheté une robe. / Elle l'a achetée, cette robe. / La robe qu'elle a achetée est jolie.

LES PERIPHRASES VERBALES

Egalement appelés semi-auxiliaires, ce sont des verbes ou locutions verbales qui expriment certains aspects de l'action d'un autre verbe. Ils sont toujours suivis d'un <u>infinitif</u>, constituant ainsi une périphrase verbale. On distingue :

I - Les semi-auxiliaires de temps :

Ils servent à exprimer le moment de l'action. Ce sont les verbes suivants :

1 - aller + infinitif pour exprimer le futur proche.

Exemple: Elle va partir = elle partira bientôt.

2 - venir de + infinitif pour exprimer le passé récent.

Exemple: Elle vient de partir = elle est partie il y a peu de temps.

3 - être en train de + infinitif pour exprimer l'action qui est en cours.

<u>Exemple</u>: Elle est en train de partir = elle part en ce moment.

4 - être sur le point de + infinitif pour exprimer le futur proche.

Exemple : Elle est sur le point de partir = elle est prête à partir.

II - Les semi-auxiliaires de mode :

Suivis d'un infinitif, ils servent à ajouter au verbe une nuance de probabilité, un sentiment, une idée. Ce sont les verbes suivants :

1 - devoir + infinitif pour exprimer une action obligatoire, probable, souhaitable.

Exemples : Il doit étudier pour réussir. / Il doit être le fils du maître.

2 – pouvoir + infinitif pour exprimer la possibilité, la probabilité ou un souhait.

Exemple: Elle peut venir quand même....

3 – faillir (avec Avoir) manquer de, avoir été sur le point de + infinitif pour exprimer un fait de peu évité, quelque chose qui a eu presque lieu.

Exemples: Il a failli tomber. / Il a manqué d'échouer aux examens. / Il a été sur le point de tout oublier.

4 - avoir beau + infinitif pour exprimer la concession.

Exemple: Il a beau travailler, il reste pauvre.

5 - ne faire que + infinitif pour exprimer la répétition ou la restriction.

<u>Exemples</u>: Elle ne fait que raconter des histoires à longueur de journée.

6 - faire + infinitif pour exprimer le sujet de l'action toujours différent du sujet de l'infinitif.

Exemples : Je fais venir le médecin. / Je fais coudre une robe.

7 - se faire/ se voir/ s'entendre + infinitif pour exprimer le sens passif.

Exemples:

- Ils se sont fait arrêter = ils ont été arrêtés.
- Il s'est vu abandonner de ses amis = il a été abandonné par ses amis.
- Il s'est entendu réprimander pour son travail = Il a été réprimandé pour son travail.

Remarque : les participes passés fait/vu/entendu restent invariables dans cet emploi.

III - Les semi-auxiliaires d'aspect :

Ils indiquent surtout la progression d'une action. Ce sont les verbes suivants :

1 - commencer/ se mettre à + infinitif pour exprimer le début de l'action.

Exemples:

- Il a commencé à construire sa maison.
- L'ouvrier s'est mis à travailler.
- 2 être en train de + infinitif pour exprimer la durée de l'action dans le présent ou le passé.

Exemples:

- Il était en train de prendre le thé quand la pluie commença.
- Il est en train de travailler.
- 3 finir de / cesser de + infinitif pour exprimer le début ou la fin d'une série d'actions (aspect conclusif).

Exemples:

- Il a fini de faire ses calculs.
- Ils ont cessé de faire la grève

VOCABULAIRE

LES FAMILLES DE MOTS – LA DERIVATION

Les mots sont formés de différentes manières ; certains sont issus de la même famille alors que d'autres sont formés par dérivation.

I – Les familles de mots:

Une famille de mots est l'ensemble des mots formés sur un même radical.

Exemples:

- marchandise marchandage marchander, etc. sont des mots de la même famille formés sur le radical « marchand ».
- journalier journée aujourd'hui, etc. sont des mots de la même famille formés sur le radical « jour ».

Néanmoins le radical ne se présente pas toujours sous la même forme d'un mot à l'autre d'une même famille.

Exemples: $achat \rightarrow acheter / \acute{e}t\acute{e} \rightarrow estival / p\`{e}re \rightarrow paternel$

II - La dérivation :

La dérivation est le procédé qui consiste depuis un mot de base à former un mot nouveau soit par addition, soit par suppression, soit par remplacement d'éléments appelés **préfixes** et **suffixes** et qui viennent s'ajouter à un mot de base appelé radical. Le mot de sens nouveau ainsi créé s'appelle un **dérivé**. Exemples :

- le mot **déchargement** : le préfixe « **-dé** » suivi du radical « **charge** » terminé par le suffixe « **ement** ». Le préfixe précède le radical et le suffixe le suit.

La famille lexicale d'un mot est celle qui est constituée de l'ensemble des mots apparentés par le sens et la forme.

Exemples : rompre, interrompre appartiennent à la famille de rupture, interruption...

SENS PROPRE ET SENS FIGURE D'UN MOT

Le sens propre d'un mot est son sens premier. Les sens figurés sont les sens qui en dérivent. En général, le sens propre renvoie au sens concret.

Exemple: le mot « cochon » évoque un animal.

Les sens figurés sont souvent des sens abstraits ou imagés.

<u>Exemple</u> : le même mot « *cochon* » peut renvoyer à une personne qui se comporte de manière peu soigneuse.

Le sens figuré permet à celui qui écrit d'interpeller l'imaginaire du lecteur et ainsi de faire passer une sensation, une émotion, une idée qu'il ne serait peut-être pas possible de faire passer avec l'unique emploi de mots aux sens propres.

<u>Exemples</u>: *Maïmouna tombe dans les escaliers.* (sens propre)

Maïmouna tombe par hasard sur sa meilleure amie. (sens figuré)

SYNONYMIE ET ANTONYMIE

I - Synonymie:

Les synonymes sont les mots qui ont une même fonction grammaticale et qui ont un sens commun ou très voisin.

Exemples: les verbes Envoyer et Lancer

- Il **envoie** (lance) le ballon à son frère.
- On a **envoyé** (**lancé**) une fusée sur la lune.

Mais la synonymie varie avec les contextes : il y aura, en effet, toujours des contextes où les deux mots ne pourront pas être remplacés l'un par l'autre.

Selon le contexte, le même mot aura alors des synonymes différents.

Exemples 1:

- Elle a envoyé un colis à ses enfants. (impossible de remplacer envoyé par lancé)
- Ils lancèrent des cris. (impossible de remplacer lancèrent par envoyèrent)

Exemples 2:

- Elle a envoyé un colis. (envoyé = expédier)
- On a envoyé un expert. (envoyé = déléguer)

II - Antonymie:

Les antonymes sont des mots de sens contraire.

Exemples: prêter ≠ emprunter / beau ≠ laid / ouvrir ≠ fermer

La langue dispose de plusieurs moyens pour exprimer l'idée de contraire :

- par dérivation, à l'aide de préfixes.

Exemples: relier ≠ délier. / reconstruire ≠ déconstruire

- à l'aide de couples, complémentaires ou réciproques qui s'expriment mutuellement.

Exemples: succès ≠ échec - bien ≠ mal - acheter ≠ vendre...

Les antonymes, qui permettent de distinguer les divers sens d'un même mot et d'opposer les homonymes, sont évidemment fonction du contexte dans lequel le mot est employé.

Exemple: Le contraire de *frais* peut ainsi être *tiède* (un vent), *fané* (des fleurs), *rassis, sec, dur* (du pain), *chaleureux* (un accueil), *fatigué* (un cheval), *rance* (du beurre), *avarié* (du poisson), *sec* (des haricots), *en conserve* (des sardines)...

QUELQUES FIGURES DE STYLE

Les figures de style permettent aussi de détourner les mots de leurs sens habituel. En voici quelquesunes parmi les plus utilisées :

1 - La comparaison:

Elle met en relation deux éléments, le comparé et le comparant, en établissant un élément qui leur est commun, à l'aide d'un outil de comparaison explicite (*comme, ressembler à, tel que, ainsi que, aussi...que*, etc.). La comparaison est établie à partir d'un point commun entre les deux éléments.

Exemple: Golo-le-Singe s'était comporté comme un vulgaire chacal. (Birago Diop)

Le mot de comparaison « *comme* » établit une ressemblance entre le comportement de Golo-le-Singe (**le comparé**) et celui du chacal (**le comparant**).

2 - La métaphore :

Comme la comparaison, elle met en relation deux éléments, le comparé et le comparant, en établissant un élément qui leur est commun mais cette fois-ci l'outil de comparaison disparait.

<u>Exemples</u>: Cet homme s'est comporté <u>comme</u> un vrai lion. (comparaison) <u>Cet homme <u>est</u> un vrai lion. (métaphore)</u>

Dans le 1^{er} exemple, la comparaison est clairement exprimée par le mot « *comme* » alors que dans le 2nd, elle est sous-entendue. La comparaison devient directe du fait de la disparition de l'élément comparatif.

3 - La personnification:

Elle consiste à attribuer des comportements humains à des animaux, des éléments de la nature, des objets...

<u>Exemple</u>: La maison de Nini est située au bord du Petit-Bras du fleuve à Saint-Louis du Sénégal. Elle fait partie d'un groupement de masures toutes vieilles, toutes lézardées, <u>qui se tiennent, s'appuient les unes aux autres dans un suprême élan de solidarité</u>. (Abdoulaye Sadji, **Nini, mulâtresse su Sénégal**)

Dans cette phrase, les expressions « se tiennent », « s'appuient les unes aux autres », « élan de solidarité » donnent des caractères humains à ces vieilles maisons.

4 - L'antithèse:

Elle consiste à opposer deux mots, deux expressions ou deux notions tout à fait contraires. Elle permet de faire ressentir un contraste saisissant.

Exemple: Innocents dans un bagne, anges dans un enfer. (Victor Hugo)

Dans cet exemple, l'adjectif « innocents » (qui n'a pas commis la faute dont on l'accuse) s'oppose au mot « bagne » (lieu de détention des prisonniers soumis aux travaux forcés), le mot « anges » (personne qui, pour ses qualités, est considérée comme adorable et parfaite) s'oppose au mot « enfer » (lieu qui occasionne des souffrances). Un innocent ne va pas dans un bagne et un ange ne séjourne pas en enfer.

5 – La périphrase :

Une périphrase consiste à remplacer un <u>mot</u> par sa définition ou par une expression plus longue, mais équivalente. Autrement dit elle consiste à dire par plusieurs mots ce que l'on pourrait exprimer par un seul.

<u>Exemples</u>: « **Celui qui gouverne ce pays** » = le **roi**, le **président** ou le **premier ministre** « La **capitale du Sénégal** » = **Dakar**

6 – La métonymie:

La métonymie est une figure de style qui consiste à désigner un objet ou une idée par un autre terme que celui qui convient (par glissement de sens). On parle de métonymie quand le même mot désigne :

- le tout et la partie.

<u>Exemple</u>: *un toit* pour *une maison* (le *toit* est une *partie de la maison* mais parfois il est employé pour désigner toute la maison).

- l'objet et sa matière.

<u>Exemple</u>: *un verre pour un récipient en verre* (*le verre* est une matière mais il peut renvoyer à l'objet lui-même).

- le contenu et le contenant :

<u>Exemple</u>: **boire un verre** pour dire boire le contenu d'un verre (on dit souvent « **j'ai bu un verre** » pour désigner la boisson qu'on a bue).

- le lieu et l'activité.

Exemples:

- aller au théâtre (le lieu où se joue une pièce de théâtre)
- nettoyer la cuisine (le lieu où l'on fait la cuisine)

On dit « *Je vais au théâtre* » ou « *Je nettoie la cuisine* » pour désigner les lieux où on fait les activités qui les abritent.

- l'activité et l'instrument, l'objet :

<u>Exemples</u>: faire du vélo, jouer aux cartes, etc. (le vélo est ici pris comme une activité alors que c'est un objet, de même que les cartes).

- la cause et l'effet.

Exemple : **boire la mort** pour **boire le poison** (le poison cause la mort, d'où sa désignation par ce terme).

- l'écrivain et son œuvre.

<u>Exemple</u>: *lire un Senghor* (c'est l'œuvre de Senghor qu'on lit et non l'écrivain). **etc.**

LES REGISTRES DE LANGUE

Un registre de langue (on dit aussi *niveau de langue*) est un mode d'expression, une façon de parler choisie par celui qui s'exprime en fonction du statut de son interlocuteur ; il détermine, notamment, le choix de certains mots et une certaine forme de construction.

Il existe trois registres de langue : le registre familier, le registre courant et le registre soutenu.

I – Le registre familier :

Il se caractérise par un langage constitué de termes familiers, c'est-à-dire jugés parfois impolis, incorrects ou qui ne tiennent pas compte de certaines convenances. Il correspond parfois au langage courant mais avec un grand nombre de libertés. Comme son nom l'indique, ce registre est surtout employé entre proches, entre personnes appartenant à une même communauté sociale. C'est un type de langage qui donne aussi une idée sur le statut social de celui qui l'utilise.

<u>Exemple</u> : « ... suis insolent, incorrect comme barbe d'un bouc et parle comme un salopard. Je dis pas comme les nègres noirs africains indigènes bien cravatés : merde ! putain ! salaud! » (Ahmadou Kourouma, **Allah n'est pas obligé**)

II - Le registre courant :

Le registre courant correspond à un langage correct, tant du point de vue lexical que syntaxique. Il utilise le vocabulaire usuel, le vocabulaire de tous les jours.

C'est le style attendu dans les échanges de type professionnel ou officiel ; c'est aussi le langage du professeur à ses élèves, de l'homme politique en train de faire un discours, du présentateur de télévision, du journaliste faisant un reportage. Le registre courant est celui qu'on emploie aussi dans des situations d'interviews ou dans la communication orale avec des services commerciaux ou administratifs. Les formes et le vocabulaire du registre courant oral sont généralement admis à l'écrit.

<u>Exemple</u>: « ... Chaque peuple à ses coutumes et traditions. L'homme qui renie celles de son peuple pour adopter celles d'un autre est un homme perdu. Nos « parents »qui ont eu le malheur d'avoir été à l'école du Toubab ne suivent plus les coutumes et traditions de nos pères... » (Marouba Fall, **Adja, militante du G.R.A.S**)

III - Le registre soutenu :

C'est un niveau de langue caractérisé par une certaine recherche dans le choix des mots et de la construction. C'est un langage correct qu'il faut bien surveiller, utilisé en diplomatie, entre de grandes personnalités (présidents, ministres...)

Ce registre de langue utilise principalement un vocabulaire riche, recherché, voire rare, des phrases pouvant être longues, avec l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, la forme interrogative directe inversée, l'inversion du sujet après certains adverbes de liaison (tels que *aussi, ainsi, peut-être*, etc.). L'exemple qui suit est extrait du discours qu'un roi (Chaka) a tenu à ses homologues lors d'une réunion : « CHAKA. - Le gouvernement et le peuple zoulous vous témoignent leur estime et leur joie de vous recevoir à Om'ngoungoun en ce jour qui figurera dans les annales de notre histoire commune, parce que marquant l'avènement d'une ère nouvelle dans les rapports de nos peuples. C'est pour vous convier à l'unité dans la paix et la fraternité, l'unité par l'union de nos forces, la conciliation de nos idéologies et l'orientation commune de l'action de nos gouvernements que je vous ai appelés à Oum'ngoungoun, capital de mon pays. La sagesse nous dicte l'entente mutuelle. » (Marouba Fall, Chaka ou le roi visionnaire)

TERME GENERIQUE ET TERME SPECIFIQUE

Un terme générique est un mot qui désigne un ensemble d'objets ou d'êtres vivants dont la particularité est qu'ils sont du même genre (générique désigne un genre). Chaque élément de cet ensemble de mots est appelé terme spécifique.

Exemple:

Voici deux listes de mots : la première liste contient des termes génériques et l'autre, des termes spécifiques liés aux termes génériques de la liste suivante. Il y a plus de termes spécifiques que de génériques car certains se rattachent au même terme générique.

serienques eur certains se ruttuement un mem	doliprane	
maladie	aspirine	
	rougeole	
	hôpital	
médicament	épidémie	
	otite	
	cabinet médical	
lieu	maternité	
	médecin	
	chirurgien	
personne	pharmacien	
	paludisme	

- pour les termes spécifiques « aspirine » et « doliprane », le terme générique est « médicament ».
- pour les termes spécifiques « rougeole », « otite », « épidémie », « paludisme », le terme générique est « maladie ».
- pour les termes spécifiques « *hôpital* », « *cabinet médical* », « *maternité* », le terme générique sera « *lieu* ».
- pour les termes spécifiques « *médecin* », « *chirurgien* », « *pharmacien* », le terme générique sera « *personne* ».

LES JOURNAUX : périodicité – format – type d'informations - distribution

1 - La périodicité des journaux :

Une publication périodique est un titre de presse qui paraît régulièrement.

Les périodiques sont généralement imprimés. Cependant, il existe aussi depuis quelques années des périodiques électroniques, à consulter en général sur l'internet.

Des termes plus précis désignent les différents types de périodiques :

- un journal, ou quotidien, paraît tous les jours ou presque tous les jours
- un bihebdomadaire paraît deux fois par semaine;
- un hebdomadaire paraît toutes les semaines ;
- un bimensuel paraît deux fois par mois ;
- un mensuel paraît tous les mois;
- un bimestriel paraît tous les deux mois ;
- un trimestriel paraît tous les trois mois ;
- un semestriel paraît tous les six mois ;
- un annuel paraît tous les ans;
- un biennal ou bisannuel paraît tous les deux ans.

2 – Le format des journaux :

a - Le journal:

C'est une publication souvent quotidienne qui donne des informations politiques, scientifiques, artistiques, sportives, des faits divers, etc.

Exemples: « Le soleil », « Sud quotidien, « L'observateur » etc. au Sénégal

b - Le magazine :

C'est une publication périodique généralement illustrée, traitant le plus souvent, dans un but de vulgarisation, de sujets divers ou d'un domaine précis.

<u>Exemples</u>: « Jeune Afrique », « Lifa », « Icône », « Nouvel horizon »... sont des magazines.

c - La revue:

La revue désigne une publication périodique où l'on traite avec une certaine ampleur des questions variées, politiques, littéraires, scientifiques, à l'ordre du jour, où l'on insère des poèmes, des romans, des nouvelles, etc.

Exemples: « La Revue des Deux Mondes, « La Revue historique », « La Revue médicale »...

3 – Les types d'informations :

- Certains journaux véhiculent des informations d'ordre général, des informations qui touchent un peu à tous les domaines : politique, sport, économie, société, etc.

<u>Exemples</u> : au Sénégal, beaucoup de quotidiens comme « Le soleil », « Sud quotidien » ou encore « L'observateur » véhiculent des informations générales.

- D'autres se consacrent à la satire : c'est un écrit, un discours, un dessin qui s'attaque aux mœurs publiques ou privées, qui tourne quelqu'un ou quelque chose en ridicule. On les appelle journaux satiriques.

Exemples: « Charlie hebdo » ou « Le Canard enchaîné » en France.

- Il existe des journaux qui se sont spécialisés dans un domaine précis : le sport, l'économie, la politique, etc.

<u>Exemples</u>: « Sunu Lamb » s'occupe uniquement de lutte / Le journal « L'EQUIPE » s'intéresse au sport en général

- Il y a aussi un certain type de presse appelé presse populaire, presse people, presse à scandale ou presse à sensations : c'est une catégorie de publications traitant de l'actualité et de la vie privée des personnes publiques, essentiellement au moyen de reportages photographiques accompagnés de titres accrocheurs et de textes brefs, dans un style familier (parfois cru), des écarts de langage.

Exemples: « Dakar soir », « Le Tract », « Mœurs »...

4 - Les canaux de distribution de la presse :

La presse se distribue de différentes manières : gratuitement, par les points de vente publics, par un système d'abonnement ou directement en ligne par le biais d'internet.

VERBES DE PAROLES ET MARQUES DE POLITESSE

I - Les verbes de parole :

Les verbes de parole sont tous les verbes que l'on retrouve dans les dialogues pour indiquer qui parle ainsi que de quelle manière.

Exemple: « Iras-tu à la plage ce soir? » demanda moussa à Ibrahima.

- Non, répondit celui-ci, j'ai des exercices à faire.

Dans cet exemple, les verbes « demander » et « répondre » sont des verbes de parole.

1 - La position des verbes de parole dans la phrase :

Les verbes de parole peuvent être placés à trois endroits différents dans la phrase.

- après les paroles prononcées.

Exemple: « Mais, qu'est-ce que tu fais là? » s'étonna-t-il.

C'est la construction que l'on retrouve dans la plupart les dialogues

- au milieu des paroles.

Exemple: « Mais, chuchota-t-il, qu'est-ce que tu fais là? »

- avant les paroles prononcées.

Exemple : Il lui <u>dit</u> : « Mais, qu'est-ce que tu fais là ? »

Ces deux constructions se retrouvent surtout dans des paroles isolées.

2 – Le sens des verbes de parole :

Les verbes de parole permettent non seulement de rapporter des propos mais ils peuvent surtout indiquer le ton du personnage et sa réaction face un évènement, ce qui permet aux lecteurs de mieux comprendre son caractère.

Exemple: voici le dialogue entre deux hommes:

- « Bonjour, belle journée n'est-ce pas ? », <u>dit</u> Ousseynou.
- Oui, vraiment un temps pour se balader, <u>répondit</u> Jacques.
- Bon et bien au revoir », <u>reprit</u> Ousseynou.

Ce dialogue ne présente aucun relief ; le caractère des personnages paraissant neutre, il est difficile au lecteur d'imaginer la scène avec les verbes de parole employés.

Voici le même dialogue, mais avec différents verbes de parole et de petites indications.

- « Bonjour, **s'exclama** Ousseynou, belle journée n'est-ce pas ?
- Oui, vraiment un temps pour se balader, grommela Jacques, l'air songeur.
- Bon, eh bien au revoir !, **se désola** Ousseynou ».

Déjà on imagine mieux Ouuseynou en voisin enthousiaste, animé d'une certaine gaieté, ce qui est souligné par le verbe « s'exclamer » (= s'exprimer vivement et brièvement). Quant à Jacques, le fait qu'il « grommèle » (= manifester sa mauvaise humeur par des propos articulés confusément) et qu'il est songeur fait penser à un personnage qui a des soucis ; ce qui a un peu contrarié Ousseynou qui se « désole ». (« se désoler » = être très contrarié)

Dans un dialogue, il faut bien doser le nombre de verbes de parole et les varier. Généralement la première réplique a un verbe introductif puis il suffit d'en mettre là où le personnage change d'intonation. Lorsque

la conversation englobe plus de deux personnes, il est préférable d'en mettre plus souvent, pour que le lecteur sache qui parle.

Quelques exemples de verbes de parole :

Voici une liste de verbes de parole en fonction de l'intonation de la conversation :

- dialogues à caractère polémique, expression de la colère :

crier	s'exclamer	menacer	insister	Couper	maudire
hurler	s'égosiller	interrompre	accuser	protester	S'emporter
brailler	vociférer	injurier	siffler	pester	

- pour un discours triste ou implorant :

implorer	bredouiller	supplier	geindre
gémir	sangloter	se lamenter	hoqueter

- pour un discours vif et heureux :

s'exclamer	dire	conseiller	s'esclaffer
affirmer	répondre	déclarer	

II - Les marques de politesse :

Les formules de politesse ferment les correspondances écrites et permettent de mesurer l'importance du destinataire du message et le respect qu'on lui accorde. Le choix des formules de politesse est un facteur déterminant sur la réception du message et du résultat attendu. En règle générale, il faut choisir des formules qui correspondent bien aux personnes à qui on s'adresse et qui sont en rapport avec notre personnalité.

Les formules de politesse classiques sont toujours de mise pour les communications officielles.

Exemples:

- Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.
- Je vous prie de recevoir l'assurance de ma considération.
- Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.
- Veuillez accepter mes sincères salutations.

De nos jours les formules de politesse ont évolué pour s'adapter à des formules plus sobres et plus courtes. Elles sont simplifiées et deviennent plus conviviales.

Exemples:

- cordialement, cordialement vôtre, bien cordialement
- sincèrement, bien sincèrement, sincèrement vôtre
- sincères salutations
- amicalement, mes amitiés.

CONJUGAISON

FORMES ET VALEURS DES TEMPS DE L'INDICATIF

Le mode de l'indicatif admet huit temps dont quatre sont simples et les autres composés. À tout temps simple correspond un temps composé. Chaque forme composée exprime une action antérieure, achevée, par rapport à la forme simple correspondante.

<u>Exemple</u>: Quand elle **a** (**avait**, **eut**, **aura**) dîné, elle **regarde** (**regardait**, **regarda**, **regardera**) la télévision.

I - Formes des temps de l'indicatif :

1 – Formes des verbes aux temps simples :

a - Verbes du premier groupe :

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple
е	ais	ai	erai
es	ais	as	eras
e	ait	a	era
ons	ions	âmes	erons
ez	iez	âtes	erez
ent	aient	èrent	eront

b - Verbes du deuxième groupe :

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple
is	issais	is	irai
is	issais	is	iras
it	issait	it	ira
issons	issions	îmes	irons
issez	issiez	îtes	irez
issent	issaient	irent	iront

c - Verbes du troisième groupe (tous les autres verbes, + aller) :

Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple
-s;-x;-e	- ais	- is ; - us	- rai
- s ; - x ; - es	- ais	- is ; - us	- ras
- d;-t;-e	- ait	- it ; - ut	- ra
- ons	- ions	- îmes ; - ûmes	- rons
- ez	- iez	- îtes ; - ûtes	- rez
- ent	- aient	- irent ; - urent	- ront

2 – Formes des verbes aux temps composés :

Pour conjuguer un verbe à un temps composé, il faut utiliser un auxiliaire (*être* ou *avoir*) et le participe passé du verbe. Les temps composés permettent de respecter la concordance des temps. Ils servent à marquer l'antériorité.

Remarque:

- ne pas confondre verbe conjugué à un temps composé et verbe au passif.
- ne pas oublier l'accord du participe passé.

I. Le passé composé :	II. Le passé antérieur :
Il suffit de conjuguer l'auxiliaire au présent de	Il suffit de conjuguer l'auxiliaire au passé simple
l'indicatif + le participe passé du verbe.	de l'indicatif + le participe passé du verbe.
J'ai mangé/je suis descendu(e)	J'eus mangé/je fus descendu(e)
Tu as mangé/tu es descendu(e)	Tu eus mangé/tu fus descendu(e)
Il a mangé/il, elle est descendu(e)	Il eut mangé/il, elle fut descendu(e)
Nous avons mangé/nous sommes descendus(es)	Nous eûmes mangé/nous fûmes descendus(es)
Vous avez mangé/vous êtes descendus(es)	Vous eûtes mangé/vous fûtes descendus(es)
Ils ont mangé/ils, elles sont descendus(es)	Ils eurent mangé/ils, elles furent descendus(es)
III. Le plus-que-parfait :	III. Le futur antérieur de l'indicatif
Il faut conjuguer l'auxiliaire à l'imparfait de	Il faut conjuguer l'auxiliaire au futur simple de
l'indicatif + le participe passé du verbe.	l'indicatif + le participe passé du verbe.
J'avais mangé/j'étais descendu(e)	J'aurai mangé/je serai descendu(e)
Tu avais mangé/tu étais descendu(e)	Tu auras mangé/tu seras descendu(e)
Il avait mangé/il, elle était descendu(e)	Il aura mangé/il, elle sera descendu(e)
Nous avions mangé/nous étions descendus(es)	Nous aurons mangé/nous serez descendus(es)
vous aviez mangé/vous étiez descendus(es)	Vous aurez mangé/vous serez descendus(es)
ils avaient mangé/ils, elles étaient descendus(es)	Ils auront mangé/ils, elles seront descendus(es)

II - Valeurs des temps de l'indicatif :

Voir Modes et temps du verbe dans la partie GRAMMAIRE

FORMES ET VALEURS DES TEMPS DU SUBJONCTIF

I – Formes du subjonctif:

Le mode subjonctif comprend quatre temps : deux temps simples et deux temps composés : le présent du subjonctif, l'imparfait du subjonctif, le passé du subjonctif et le plus-que-parfait du subjonctif.

1 – Le présent :

Au présent du subjonctif, tous les verbes prennent les mêmes terminaisons : -e, -es, -e, -ions, -iez, -ent à l'exception de **Avoir** et **Être**. Pour les verbes du 1^{er} groupe, on ajoute cette terminaison à la place du -er de l'infinitif ; pour les verbes du 2nd groupe, ces terminaisons sont précédées du suffixe -iss ; enfin on note des variations avec les verbes du 3ème groupe.

Exemples:

AIMER :	PRENDRE :	FINIR:
que j'aim e	que je pr enne	que je finiss e
que tu aim es	que tu pr ennes	que tu finiss es
qu'il aim e	qu'il pr enne	qu'il finiss e
que nous aim ions	que nous pr enions	que nous finiss ions
que vous aim iez	que vous pr eniez	que vous finiss iez
qu'ils aim ent	qu'ils pr ennent	qu'ils finiss ent

Etre et Avoir:

Etre :	Avoir :
Que je sois	Que j'aie
Que tu sois	Que tu aies
Qu'il soit	Qu'il ait
Que nous soyons	Que nous ayons
Que vous soyez	Que vous ayez
Qu'ils soient	Qu'ils aient

Quelques verbes présentent un radical différent de celui de l'infinitif :

a. Radical identique durant toute la conjugaison :

Infinitif	Singulier	Pluriel
Pouvoir	Que je puiss-e	Que nous puiss-ions
Faire	Que je fass-e	Que vous fass-iez
Savoir	Que je sach-e	Que nous sach-ions

b. Radicaux différents au singulier et au pluriel (deux 1ères personnes du pluriel)

Infinitif	Singulier	Pluriel
Aller	Que j'aill-e	Que nous all-ions
Vouloir	Que je veuill-e	Que nous voul-ions
Valoir	Que tu vaill-es	Que vous val-iez
Prendre	Que tu prenn-es	Que vous pren-iez

2 - L'imparfait :

Il se forme à partir de la **3e personne du singulier de l'indicatif passé simple**, à laquelle on enlève (s'il existe), le -t final. On ajoute les terminaisons suivantes :

a - au singulier:

- $1^{\grave{e}re}$ personne : -sse / - $2^{\grave{e}me}$ personne : -sses / - $3^{\grave{e}me}$ personne : -ât, ît, ût selon le verbe

b - au pluriel :

- $1^{\grave{e}re}$ personne : -ssions / $2^{\grave{e}me}$ personne : -ssiez / $3^{\grave{e}me}$ personne : -ssent

Exemples:

AIMER :	PRENDRE :	FINIR:
que j'aim asse	que je pr isse	que je finiss e
que tu aim asses	que tu pr isses	que tu finiss es
qu'il aim ât	qu'il pr ît	qu'il fin ît
que nous aimassions	que nous pr issions	que nous finiss ions
que vous aim assiez	que vous pr issiez	que vous finiss iez
qu'ils aim assent	qu'ils pr issent	qu'ils finiss ent

3 – Le passé:

Le passé du subjonctif est formé du présent du subjonctif de l'auxiliaire *être* ou *avoir* et du participe passé du verbe conjugué.

Exemples:

Envoyer:	Aller:	Devoir :
que j'aie envoyé	que je sois allé	que j'aie dû
que tu aies envoyé	que tu sois allé	que tu aies dû
qu'il ait envoyé	qu'il soit allé	qu'il ait dû
que nous ayons envoyé	que nous soyons allés	que nous ayons dû
que vous ayez envoyé	que vous soyez allés	que vous ayez dû
qu'ils aient envoyé	qu'ils soient allés	qu'ils aient dû

4 - Le plus-que-parfait :

Le plus-que-parfait du subjonctif est formé de l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire « avoir » ou « être » et du participe passé du verbe conjugué.

Exemples:

Envoyer:	Aller :	Devoir :
que j'eusse envoyé	que je fusse allé	que j'eusse dû
que tu eusses envoyé	que tu fusses allé	que tu eusses dû
qu'il eût envoyé	qu'il fût allé	qu'il eût dû
que nous eussions envoyé	que nous fussions allés	que nous eussions dû
que vous eussiez envoyé	que vous fussiez allés	que vous eussiez dû
qu'ils eussent envoyé	qu'ils fussent allés	qu'ils eussent dû

II – Valeurs du subjonctif :

voir Modes et temps du verbe dans la partie GRAMMAIRE

FORMES ET VALEURS DES TEMPS DU CONDITIONNEL

I – Formes du conditionnel :

Le conditionnel comprend un temps présent et deux temps du passé.

1 - Le conditionnel présent :

Il est formé du radical du verbe au présent de l'indicatif + les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif. Donc les formes du présent du conditionnel suivent rigoureusement celles du futur de l'indicatif.

Exemples:

Envoyer :	Aller :	Devoir :
j'enverrais	j'irais	je devrais
tu enverrais	tu irais	tu devrais
il enverrait	il irait	il devrait
nous enverrions	nous irions	nous devrions
vous enverriez	vous iriez	vous devriez
ils enverraient	ils iraient	ils devraient

2 - Le conditionnel passé I (ou 1^{re} forme) :

Il est formé du présent du conditionnel de l'auxiliaire « *avoir* » ou « **être** » et du participe passé. Exemples :

Envoyer :	Aller :	Devoir :
j'aurais envoyé	je serais allé	j'aurais dû
tu aurais envoyé	tu serais allé	tu aurais dû
il aurait envoyé	il serait allé	il aurait dû
nous aurions envoyé	nous serions allés	nous aurions dû
vous auriez envoyé	vous seriez allés	vous auriez dû
ils auraient envoyé	ils seraient allés	ils auraient dû

3 - Le conditionnel passé II (ou 2e forme) :

Il est identique au plus-que-parfait du subjonctif : il est formé de l'auxiliaire « avoir » ou « être » conjugués à l'imparfait du subjonctif et du participe passé du verbe conjugué.

Exemples:

Envoyer:	Aller :	Devoir :
j'eusse envoyé	je fusse allé	j'eusse dû
tu eusses envoyé	tu fusses allé	tu eusses dû
eût envoyé	il fût allé	il eût dû
nous eussions envoyé	nous fussions allés	nous eussions dû
vous eussiez envoyé	vous fussiez allés	vous eussiez dû
eussent envoyé	ils fussent allés	ils eussent dû

II- Valeurs du conditionnel :

voir Modes et temps du verbe dans la partie GRAMMAIRE

FORMES ET VALEURS DES TEMPS DE L'IMPERATIF

I – Formes de l'impératif :

L'impératif a deux temps : le présent et le passé. Il ne se conjugue qu'à trois personnes, sans sujets exprimés : la deuxième personne du singulier et les première et deuxième personnes du pluriel.

1. Le présent :

a - Le singulier :

Le singulier du présent de l'impératif est en e ou en s.

- Il est en **-e** pour les verbes du premier groupe et pour certains verbes du troisième groupe (verbes de la catégorie de **cueillir** et **savoir**).

Exemples:

- continu<u>e</u> méfi<u>e</u>-toi appui<u>e</u> répar<u>e</u> (verbes du 1^{er} groupe)
- cueille ouvre offre sache (verbes du 3e groupe).
- Il est en -s pour les verbes du deuxième groupe et les autres verbes du troisième groupe.

Exemples:

- finis sévis rafraîchis (verbes du 2e groupe)
- bois conclus lis crains (verbes du 3^{me} groupe).

Exceptions: aie (verbe avoir) - va (verbe aller).

b - Le pluriel :

Le pluriel du présent de l'impératif est en **–ons** o la $1^{\text{ère}}$ personne et en **–ez** à la 2^{e} personne pour tous les verbes.

Exemples:

- continuons/continuez méfions-nous/méfiez-vous appuyons/appuyez réparons/réparez (verbes du 1^{er} groupe)
- finissons/finissez sévissons/sévissez rafraîchissons/rafraîchissez (verbes du 2e groupe)
- buv<u>ons/buvez concluons/concluez lisons/lisez</u>- craign<u>ons/craignez</u> (verbes du 3^{me} groupe).

2. Le passé:

Le passé de l'impératif est formé de l'impératif de l'auxiliaire **Avoir** ou **Etre** au présent du subjonctif et du participe passé du verbe conjugué.

Exemples:

- aie mangé - ayons rangé - sois parti - soyez rentrés.

Pour la prononciation, on écrit « coupes-en », « vas-y », « retournes-y », etc.

II - Valeurs de l'impératif :

voir Modes et temps du verbe dans la partie GRAMMAIRE

LES VERBES IRREGULIERS

Un **verbe irrégulier** contrairement au verbe régulier est un verbe hors des règles de conjugaison. Ce sont les verbes ayant la même fin et qui ne se conjuguent pas toujours de la même manière.

Dans ce groupe on retrouve les verbes en -ir et dont la conjugaison à la 1ère personne du pluriel ne finit par en -issons comme les verbes du 2ème groupe (courir, ouvrir..), les verbes finissant en -re (prendre, comprendre, combattre, vaincre, rompre, être, boire ...), en -oir (falloir, valoir..) ainsi que le verbe Aller (qui ne fait pas partie du 1er groupe). Ce sont donc les verbes du 3e groupe qui se conjuguent presque tous de façon irrégulière, avec plusieurs bases. C'est le cas par exemple des verbes aller, asseoir, dire, faire, savoir, vouloir...

- Le verbe **aller** a un radical en **all** mais aussi en \mathbf{v} et **ir** pour le futur, **aill** au subjonctif (sauf pour les 1^{re} et 2^{e} personnes du pluriel):
- présent de l'indicatif : je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.
- futur de l'indicatif : j'irai, tu iras, il ira, nous irons, vous irez, ils iront.
- imparfait de l'indicatif : j'allais, tu allais, il allait, nous allions, vous alliez, ils allaient.
- présent du subjonctif : que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.
- Le verbe *asseoir* se conjugue tantôt avec le radical -*sey* tantôt le radical -*sie* : Exemple : *il s'assied, nous nous asseyons.*
- Pour le verbe *dire* (et *redire*) et le verbe *faire* :
- il faut faire très attention à la 2^e personne du pluriel au présent de l'indicatif :
 Exemples :
 - vous dites vous redites (mais vous prédisez, vous contredisez, etc.)
 - vous faites (et non « vous faisez »)
- aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel, à l'imparfait de l'indicatif, et à la 1^{re} personne du pluriel au présent de l'indicatif, il faut bien conserver le radical *fais* même si l'on entend le son « e » :

Exemples:

- nous **fais**ons (indicatif présent)
- nous faisions (imparfait de l'indicatif)
- vous faisiez (imparfait de l'indicatif)
- au futur de l'indicatif, on emploie le radical **fer-** : je ferai - tu feras - il fera - nous ferons - vous ferez - ils feront
- au subjonctif, on emploie le radical **fass-** : que je fasse que tu fasses qu'il fasse que nous fassions que vous fassiez qu'ils fassent
- Pour le verbe *savoir* :
- on utilise le radical saur- au futur de l'indicatif;
 je saurai tu sauras il saura nous saurons vous saurez ils sauront
- au présent de l'indicatif, le radical diffère au singulier et au pluriel : je sais – tu sais – il sait - nous savons – vous savez – ils savent
- au subjonctif, on emploie le radical **sach-** :

que je sache - que tu saches - qu'il sache - que nous sachions - que vous sachiez - qu'ils sachent.

- Concernant les verbes vouloir et pouvoir :
- ils ont des terminaisons en - \mathbf{x} aux $\mathbf{1}^{re}$ et $\mathbf{2}^{e}$ personnes du singulier au présent de l'indicatif et on utilise trois radicaux différents à ce temps ;

je peux - tu peux - il peut - nous pouvons - vous pouvez - ils peuvent je veux - tu veux - il veut - nous voulons - vous voulez - ils veulent

- le participe passé **pu** du verbe **pouvoir** n'a ni féminin ni pluriel ;
- à la 1^{re} personne du singulier au présent de l'indicatif, on utilise la forme *je puis* dans les interrogations.
 Exemple :
- **Puis**-je entrer à présent ?

LES VERBES PRONOMINAUX

A la forme pronominale, les verbes sont accompagnés d'un pronom personnel réfléchi qui désigne la même personne que leur sujet.

I. La construction de la forme pronominale :

Les verbes à la forme pronominale sont conjugués à l'aide d'un pronom personnel réfléchi *(me, te, se, nous, vous, se)*. Ce pronom renvoie au sujet du verbe.

<u>Exemples</u>: Je <u>me lève</u> tous les jours à cinq heures du matin. / Elle <u>se coiffe</u> tous les quinze jours. / Nous <u>nous moquons</u> d'eux à chaque fois.

II. Les types de verbes pronominaux :

On distingue les verbes pronominaux réfléchis et les verbes pronominaux réciproques, les verbes pronominaux passifs et les verbes pronominaux subjectifs.

1. Les verbes pronominaux réfléchis :

Ils indiquent que le sujet (ou les sujets) exerce une action sur lui-même.

Exemples : Il se lave - Il se rase - Il se regarde - Elle se parle.

Le pronom conjoint peut alors être COD ou COI.

Exemples: Il se lave. (il lave qui ? se = COD) / Elle se parle. (il parle à qui ? à se = COI)

2. Les verbes pronominaux réciproques :

Ils indiquent que les sujets (collectif ou pluriel) exercent une action l'un sur l'autre (ou les uns sur les autres) et réciproquement.

Exemples: Ils s'appellent - Ils se cherchent - Vous vous parliez - Ils se regardent.

3. Les verbes pronominaux passifs :

Ils indiquent que le sujet subit l'action mais sous une forme impersonnelle, c'est-à-dire que l'être ou la chose qui accomplit cette action n'est pas nommé.

<u>Exemples</u>: La ville se voit de loin. Il s'appelle Pierre. L'or s'achète cher, etc.).

4. Les verbes pronominaux subjectifs :

Le <u>pronom</u> est un élément totalement incorporé au verbe. Il s'agit surtout de verbes qui n'existent qu'à la forme pronominale (*s'accouder, s'écrouler, se méfier, s'exclamer, s'écrier, se souvenir, se repentir,* etc.). Ces verbes sont dits essentiellement pronominaux. On trouve aussi dans cette catégorie, des verbes existant à la voix active mais avec une signification différente.

Exemples:

- S'apercevoir = se rendre compte / apercevoir = voir.
- <u>S'oublier</u> = ne plus penser à soi / <u>oublier</u> = omettre.

Un verbe peut avoir les quatre nuances.

Exemple: le verbe « s'apercevoir »

- réfléchi : Il s'aperçoit dans la glace.
- réciproque : *Ils s'aperçoivent sur la place*.
- passif : La ville s'aperçoit de loin.
- subjectif : *Il s'aperçoit de son erreur*.

INFINITIF ET PARTICIPE

I - L'infinitif:

1 - L'infinitif présent :

a – Emploi:

L'infinitif présent s'utilise principalement comme un nom verbal ou comme un verbe de proposition infinitive.

Exemples:

- le **boire** le **manger** (nom verbal)
- Boire de l'eau Fumer du tabac Prendre une douche (verbes de propositions infinitives)

L'infinitif peut exprimer une action qui se passe après par rapport au moment où l'on parle.

Exemple : Merci de **remettre** le livre à sa place avant de partir.

L'infinitif peut être utilisé après la préposition « *après* » (juste pour les verbes *manger*, *déjeuner et dîner*). Exemple : Nous irons regarder le film après **déjeuner**

Pour les autres verbes, on utilise l'infinitif passé.

b - Orthographe:

Les verbes se classent en 3 groupes et c'est la forme de l'infinitif qui est le principal élément permettant de déterminer à quel groupe appartient un verbe.

- Verbes du 1er groupe : l'infinitif se termine par -er.

<u>Exemples</u>: plant<u>er</u> – arros<u>er</u> – ramass<u>er</u> – séch<u>er</u> – roul<u>er</u> - fum<u>er</u>

- Verbes du 2ème groupe : l'infinitif se termine par -ir (et le participe présent par -issant).

<u>Exemples</u>: vom<u>ir</u> (vomissant) - compat<u>ir</u> (compatissant) - fin<u>ir</u> (finissant)

Verbes du 3ème groupe :

Tous les autres verbes (sauf les verbes *Etre* et *Avoir* qui sont des auxiliaires).

<u>Exemples</u>: cueillir (cueillant) - tondre - détendre - apparaitre - extraire - etc.

2 - L'infinitif passé:

a - Emploi:

L'infinitif passé exprime une action qui s'est déjà passée. On l'utilise dans les mêmes conditions que l'infinitif présent, qu'il remplace si on veut ou si on doit exprimer que l'action est achevée par rapport au moment où l'on parle ou par rapport à une autre action.

Exemples:

- Merci d'avoir remis le livre à sa place avant de partir. (l'action de remettre le livre est achevée par rapport au moment où l'on parle)
- Il te remercie de t'être déplacé. (l'action de se déplacer vient avant celle du remerciement)

L'infinitif passé peut être utilisé après la préposition « après » :

Exemples:

- Après **avoir hésité**, j'ai décidé d'aller chez lui..
- Elle s'est rendu compte qu'elle avait oublié son sac dans le train après en être descendu.
- Nous irons regarder le film après avoir déjeuné.

b – Comment conjuguer à l'infinitif passé?

L'infinitif passé est un temps composé formé de l'auxiliaire être ou avoir, puis du participe passé du verbe.

- Les verbes du 1er groupe :

A l'infinitif passé, les verbes du 1er groupe (comme *planter, arroser, ramasser, sécher, rouler, fumer...*) ont la conjugaison composée de l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) à l'infinitif présent suivi du verbe au participe passé.

Exemples: avoir planté / avoir fumé / être monté

- Les verbes du 2ème groupe :

A l'infinitif passé, les verbes du 2eme groupe (comme **vomir, compatir**...) ont la conjugaison composée de l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) à l'infinitif présent suivi du verbe au participe passé.

Exemples: avoir vomi / avoir compati

- Les verbes du 3ème groupe :

A l'infinitif passé, les verbes du 3ème groupe (comme *cueillir, tondre, détendre*...) ont la conjugaison composée de l'auxiliaire (*Avoir* ou *Etre*) à l'infinitif présent suivi du verbe au participe passé.

Exemples: avoir cueilli / avoir tondu / être descendu

- Le verbe être : à l'infinitif passé, le verbe être à la conjugaison suivante : avoir été
- Le verbe avoir : à l'infinitif passé, le verbe avoir à la conjugaison suivante : avoir eu

II - Le participe :

1 - Participe présent :

a – Emploi:

Le participe présent exprime une action dans un contexte passé, présent ou futur.

Exemples:

- J'imaginais des jardiniers arrosant leurs plantes.
- J'imagine des jardiniers arrosant leurs plantes.
- J'imaginerai des jardiniers arrosant leurs plantes.

b – Orthographe:

Le participe présent est toujours invariable. Il faut prendre le verbe à la 1ère personne du pluriel (nous) de l'indicatif présent et remplacer la terminaison -<u>ons</u> par -<u>ant</u>.

<u>Exemple</u> : avec le verbe *manger* : nous mange<u>ons</u> devient mange<u>ant</u> au participe présent.

Exception: le verbe *savoir* devient *sachant* au participe présent (mais pas *savant*).

- Les verbes du 1er groupe :

Au participe présent, les verbes du 1^{er} groupe (comme *planter, arroser, ramasser, sécher, rouler, fumer...*) ont le participe présent en **–ant**.

<u>Exemples</u>: fum<u>ant</u> – arros<u>ant</u> – séch<u>ant</u> – etc.

- Les verbes du 2ème groupe :

Au participe présent, les verbes du 2ème groupe (comme *vomir, compatir...*) ont le participe présent en – **issant**.

<u>Exemples</u>: vom<u>issant</u> – compat<u>issant</u> – etc.

- Les verbes du 3ème groupe :

Au participe présent, les <u>verbes du 3ème groupe</u> (comme *cueillir, tondre, détendre, boire...*) ont le participe présent en **–ant**.

<u>Exemples</u>: buv<u>ant</u> - cueill<u>ant</u> - tond<u>ant</u> - etc.

- Le verbe être :

Au participe présent, le verbe être à la forme suivante : étant

- Le verbe avoir :

Au participe présent, le verbe <u>avoir</u> à la forme suivante : **ayant**

2 – Le participe passé :

a - Quand employer le participe passé?

Le participe passé s'emploie dans de nombreux temps : passé composé, plus-que-parfait de l'indicatif, passé antérieur, futur antérieur, passé du subjonctif, plus-que-parfait du subjonctif, conditionnel passé, impératif passé.

Exemple 1 :	Exemple 2 :	Exemple 3:	Exemple 4 :
Ils sont arros <u>és</u> .	Elles sont arros <u>ées</u>	Elles ont arros <u>é</u> .	Ils étaient arros <u>és</u> .
Exemple 5 :	Exemple 6 :	Exemple 7 :	Exemple 8 :
Elles étaient arros <u>ées</u> .	Elles avaient arros <u>é</u> .	Ils furent arros <u>és.</u>	Elles furent arros <u>ées</u> .
Exemple 9 :	Exemple 10 :	Exemple 11:	Exemple 12 :
Elles eurent arros <u>é</u> .	Ils seront arros <u>és</u> .	Elles seront arros <u>ées</u> .	Elles auront arros <u>é</u> .
Exemple 13:	Exemple 14 :	Exemple 15:	Exemple 16 :
Qu'ils soient arrosés.	Qu'elles soient	Qu'elles aient arros <u>é</u> .	Qu'ils fussent arros <u>és</u> .
	arros <u>ées</u> .		
Exemple 17:	Exemple 18:*	Exemple 19 :	Exemple 20 :
Qu'elles fussent	Qu'elles eussent	Ils seraient arros <u>és</u> .	Elles seraient
arros <u>ées</u> .	arros <u>é</u> .		arros <u>ées</u> .
Exemple 21 :	Exemple 22 :	Exemple 23 :	Exemple 24 :
Elles auraient arros <u>é</u> .	Ils fussent arros <u>és</u> .	Elles fussent arros <u>ées</u> .	Elles eussent arros <u>é</u> .
Exemple 25 :	Exemple 26 :		
Soyez arros <u>é</u> !	Ayez arros <u>é</u> !		

b - Conjuguer et accorder le participe passé :

Voici les règles de conjugaison des verbes au participe passé.

- Le participé passé sans auxiliaire :

Le participe passé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Exemples: Les sommes reçues. / La fumée répandue.

Le participe passé s'accorde également en fonction d'attribut du sujet.

Exemple : La porte semble défoncée.

- Le participe passé et l'auxiliaire Etre :

Avec le verbe être, le participe passé s'accorde avec le sujet.

Exemple: Les portes sont défoncées.

- Le participe passé et l'auxiliaire Avoir :

Le participe passé est invariable avec *avoir* sauf si le verbe est accompagné d'un COD qui le précède ; dans ce cas, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le COD.

Exemples:

- Nos graines ont séché. / J'ai reçu des graines.
- Les graines que j'ai reçu**es** ont séché. (j'ai reçu quoi ? **Les graines** = COD placé avant, donc accord de **reçues**)

- Le participe passé et les verbes essentiellement pronominaux :

Un verbe essentiellement pronominal est un verbe qui n'existe qu'à la forme pronominale comme les verbes <u>enfuir</u> (qui est en fait le verbe <u>s'</u>enfuir), **se souvenir**, **s'abstenir**... Ces verbes, au participe passé, s'accordent en genre et en nombre avec le sujet.

<u>Exemple</u>: *Elles se sont enfuies*.

Exception avec les verbes *s'arroger* et *s'entre-nuire* qui s'accordent avec le COD si celui-ci est placé avant le verbe.

- Le participe passé et les verbes pronominaux ou accidentellement pronominaux :

Le participe passé de ces verbes s'accordent avec le COD si celui-ci est placé avant lui.

<u>Exemples</u>: Elles se sont lavées. / Nous nous sommes revus.

ORTHOGRAPHE

LES FAMILLES DE MOTS

Voir la partie VOCABULAIRE

RADICAL – PREFIXE - SUFFIXE

A partir d'un mot simple, le radical, on peut former d'autres mots, appelés mots dérivés, en ajoutant un préfixe, un suffixe ou les deux à la fois.

I - Le radical:

Le radical est l'élément commun qui permet de former tous les mots d'une même famille et qui en contient le sens principal.

<u>Exemples</u>: *largement – largeur – élargir – élargissement* sont des mots formés sur le radical large.

Quand on conjugue un verbe, le radical est l'élément commun à toutes les formes du verbe; on y ajoute les terminaisons.

Exemples: je mange – je mangeais – nous mangerons – en mangeant – vous mangeâtes etc.

Le radical peut se présenter quelquefois sous des formes légèrement différentes.

<u>Exemples</u>: je **veu**x – nous **vou**lons / **fleur** - **flor**aison

II - Le préfixe :

Le préfixe est un élément que l'on ajoute à gauche du radical. Il change le sens mais généralement la classe grammaticale du mot reste la même.

Exemples: utile - inutile / histoire - préhistoire etc.

- Certains préfixes ont un sens précis, par exemple pré = avant
 Exemples : préhistoire = avant l'histoire / préfabriqué = fabriqué à l'avance
- Un même préfixe peut avoir plusieurs sens. Par exemple, le préfixe *in* peut indiquer la suppression ou la négation.

Exemples:

- inconnu (qui n'est pas connu) /- inhabile (qui n'est pas habile) /- inactif (qui n'est pas actif)

Le même préfixe *in*-peut aussi indiquer la position intérieure, le mélange.

Exemples:

- incarcérer (mettre dans une prison). / infuser : baigner dans un liquide bouillant).
- immerger: plonger (quelque chose) dans l'eau ou dans un autre liquide.
- incorporer : mélanger (quelque chose) à (un autre élément).
- Le préfixe *re* peut signifier « à *nouveau* » ou exprimer un sens inverse.

<u>Exemples</u>: **re**copier (= copier à nouveau) **re**venir (= venir en sens inverse)

- Certains préfixes peuvent connaître des modifications orthographiques. Ainsi le préfixe *in*- prend la forme *il*- devant *I*, *ir*- devant *r* (exception : *inracontable*) ; *im*- devant *m*, *b*, *p*. Mais le sens de suppression ou négation est toujours gardé.

<u>Exemples</u>: légal – <u>il</u>légal / réaliste – <u>ir</u>réaliste / pair - <u>im</u>pair

- Un même préfixe peut se présenter sous des formes différentes. Ainsi le préfixes **co-, col, com-, con-** expriment l'accompagnement.

<u>Exemples</u>: <u>collocataire</u> – <u>coll</u>latéral – <u>com</u>mémorer - <u>con</u>courir.

Remarque:

A la différence de ce qui se passe pour les suffixes, qui n'ont jamais d'existence autonome, on distingue deux catégories de préfixes, ceux qui sont inséparables (*dé-, in-, pré-, re-* par exemple) de ceux qui sont séparables (*à, avant, contre, entre, bien, sur*) qui sont des mots, adverbes, prépositions, ayant une existence autonome, employés dans la composition d'autres mots.

III - Le suffixe :

Le suffixe est un élément que l'on ajoute à droite du radical. Il change le sens et souvent la classe grammaticale du mot radical.

Exemple: éléphant (nom) - éléphant esque (adjectif).

- Certains suffixes servent à former des noms; le suffixe – ade exprime un résultat, une action le suffixe – eur un métier, le suffixe – tion une notion abstraite, le suffixe – erie un lieu de travail, etc.

<u>Exemples</u>: promener – promen**ade** / professer – profess**eur** / tenter – tenta**tion** / boulanger - boulang**erie**

- À la fin des adjectifs, ils indiquent la qualité, la possibilité, un caractère diminutif ou péjoratif. Exemple : ventru (qualité) - irritable (possibilité) - jeunet (diminutif) - grisâtre (péjoratif).
- « ment » placé à la fin d'un adjectif forme un adverbe.

<u>Exemples</u>: joli – joliment / douce - doucement

- À partir d'un nom ou d'un adjectif, on peut former un verbe.

Exemples: jardin - jardiner / fleur - fleurir...

IV - La dérivation :

Voir la partie VOCABULAIRE

LES HOMONYMES

I – Définition :

L'homonyme est « un mot qui présente la même forme graphique (homographe) ou phonique (homophone) qu'un autre, mais qui en diffère par le sens ». (dictionnaire Larousse)

Exemples:

- ver, vers, vert, verre sont homophones
- **grève** (terrain plat le long de la mer ou d'un cours d'eau) et **grève** (cessation de travail pour revendication) sont homographes.

Les homonymes ne sont pas forcément de la même catégorie grammaticale.

Exemple: sont (verbe être) et son (adjectif possessif)

II – Les homonymes les plus fréquents :

1 – à, as et a

- « a » est la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe avoir ; on peut le remplacer par avait.

Exemple: L'école a (avait) donné des fournitures scolaires aux élèves.

- « as » est la 2^e personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe avoir; le sujet est toujours « tu ».
 Exemple: Tu as eu de la chance en évitant ce taxi.
- « à » (avec accent) est une préposition qui sert à relier des mots pour indiquer un lieu, un moment, une direction...

Exemples:

- Je vais à la piscine. (Je vais où ?)
- Je reviens à trois heures. (Je reviens quand?)
- J'y vais à pied. (J'y vais comment?)

2 - on et ont:

- On écrit « on » quand on peut remplacer par il ou elle.

Exemple: Si on vous en parle, faites-le moi savoir. Si il/elle vous en parle, faites-le moi savoir.

Remarque

« On » peut être remplacé par « I'on » pour les besoins de la prononciation, en particulier après et, ou, où, que, à qui, à quoi, si...

<u>Exemple</u>: C'est là où **l'on** construira le nouveau bâtiment.

- « *Ont* » est la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif du verbe « *avoir* ». On peut le remplacer par l'imparfait *avaient*.

Exemple:

Dans la famille, elles **ont** toutes le même air. / Dans la famille, elles **avaient** toutes le même air.

3 - et / est / es / ai / aie / aies / ait / aient :

- « et » sert à relier deux mots ou deux expressions.

Exemple: La direction et les travailleurs ont trouvé un accord.

- « *est* » est le verbe être à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif. On peut le remplacer par « *était* ».

Exemple : Cet élève est (était) brillant.

- « *es* » est le verbe *être* à la 2^e personne du singulier du présent de l'indicatif. On peut le remplacer par « *étais* » ; le sujet est toujours « *tu* ».

Exemple: Tu es (étais) toujours aussi travailleur.

- « ai » est la première personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe « avoir ».
 Exemple : J'ai deux places pour le concert de ce soir.
- « aie » est la première personne du singulier du présent du subjonctif du verbe « avoir ».
 Exemple : Que j'aie cette somme ne fait l'objet d'aucun doute.
- « aies » est la deuxième personne du singulier du présent du subjonctif du verbe « avoir ».
 Exemple : Que tu aies cette somme ne fait l'objet d'aucun doute.
- « ait » est la troisième personne du singulier du présent du subjonctif du verbe « avoir ».
 Exemple : Qu'il ait cette somme ne fait l'objet d'aucun doute.
- « aient » est la troisième personne du pluriel du présent du subjonctif du verbe « avoir ».
 Exemple : Qu'ils aient cette somme ne fait l'objet d'aucun doute.

4 – Quand et quant :

- **Quand** est une conjonction de subordination ; on peut le remplacer par **lorsque, au moment où, pendant que**...

Exemple:

- Quand il révise ses leçons, il se concentre bien sur son sujet. (= lorsque)
- **Quand** il quittait on lieu de travail, il était dix-huit heures. (= au moment où)
- **Quand** Moussa révisait ses, leçons, Aliou, lui, jouait au football. (= pendant que)

Quand est aussi un adverbe pour exprimer une interrogation. On peut le remplacer par à quel moment. Exemple : **Quand** arrivera-t-il à Dakar ? (= à quel moment arrivera-t-il ?)

- **Quant** est une locution qui doit être suivie de à, à la, au, aux. On peut le remplacer par en ce qui concerne.

<u>Exemple</u>: Les élèves de la $4^{\text{ème}}$ ont gagné le tournoi de foot ; **quant à** ceux de la $3^{\text{ème}}$, ils ont brillé dans l'athlétisme.

5 - Son et sont:

- « son » est un adjectif possessif ; il peut être remplacé par « mon », « ton »...

Exemple : **Son** cas a été étudié par la direction.

« sont » est la troisième personne du pluriel du verbe « être » ; il peut être remplacé par « étaient »,
 « furent »...

Exemple : Les meilleurs élèves de l'école sont (étaient, furent) récompensés.

6 – « Leur » et « leur/leurs » :

- « *Leur* » est pronom personnel ; il est placé immédiatement devant ou derrière un verbe. C'est le pluriel de « *lui* » et ne prend jamais de « *-s* » ; il signifie « *à eux* » ou « *à elles* ».

<u>Exemple</u>: Le professeur **leur** a donné des exercices à faire à la maison. (Le professeur a donné aux élèves)

Dans les phrases où le verbe est à l'impératif, « *leur* » est placé après le verbe ; ils sont séparés par un trait d'union

Exemple : Ces élèves méritent d'être récompensés ; donnons-leur à chacun un ordinateur.

« Leur/Leurs » sont des déterminants possessifs ; ils s'accordent en nombre avec ce nom.
 Exemples : Tous les candidats pour le poste ont déposé leurs dossiers. / Les voleurs se partagent leur butin.

7 - « C'est » et « s'est » :

- « *c'est* » est formé de « *c'* » qui est un pronom démonstratif et de « *est* » qui est la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe « *être* » ; on peut le remplacer par « *c'était* ».

Exemple: C'est faute d'avoir essayé qu'il n'a pas surmonté l'obstacle.

- « s'est » est formé de « s' » qui est un pronom personnel réfléchi et de « est » ; c'est la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe « être » à la forme pronominale; on peut le remplacer par « s'était ».

Exemple : Il s'est brillamment illustré lors des examens de fin d'année.

LES MARQUES DE GENRE ET DE NOMBRE

Le nom s'accorde en genre (masculin-féminin) et en nombre avec le déterminant qui le précède. Les marques de genre et de nombre varient selon les noms.

I – Les marques de genre :

Elles concernent surtout le féminin dont les terminaisons varient en fonction de l'orthographe des mots.

1 – Règle générale :

La marque du féminin la plus fréquente est la lettre « e » qu'on ajoute au masculin.

<u>Exemples</u> : un élu - une élu**e /** un savant - une savant**e /** un savant - une savant**e /** un Sénégalais - une Sénégalais**e**

2 - Les autres marques du féminin :

- « -anne » pour les noms en « -an ».

Exemple: un paysan – une paysanne Exception: un persan – une persane

- « -elle » pour les noms en « -el ».

Exemple: un criminel - une criminelle

- « -(i)enne » pour les noms en « -(i)en ».

Exemples : un gardien - une gardienne / un Européen - une Européenne

- « -onne » pour les noms en « -on ».

Exemples : un baron - une baronne / un lion - une lionne

- « -ette » pour les noms en « -et ».

Exemples: un cadet - une cadette

- « -atte » pour les noms en « -at ».

Exemples : un chat - une chatte

- « -(i)ère » pour les noms en « -(i)er ».

Exemples : un boucher - une bouchère / un écolier - une écolière

- « -se » pour certains noms en « x ».

Exemple : un époux - une épouse

- « -euse » pour certains noms en « -eur ».

Exemples: un vendeur - une vendeuse / un danseur - une danseuse

- « -ve » pour certains noms en « -f », « -p ».

Exemples: un veuf une veuve / un loup – une louve

- « -esse » pour certains noms en « -e ».

Exemples : un maître – une maîtresse / un prince - une princesse

- « -eresse », « -oresse » pour certains noms en « -eur ».

Exemples: un docteur – une doctoresse / un pécheur – une pécheresse

- « -teuse » ou « -trice » pour les noms en « -teur ».

Exemples: un traducteur - une traductrice / un chanteur - une chanteuse

Certaines marques de genre constituent des cas particuliers.

Exemples : un héros - une héroïne /un compagnon - une compagne

Pour certain noms, c'est le déterminant qui indique la marque du genre. Exemples : **un/une** camarade - **un/une** célibataire - **le/la** secrétaire

Certaines marques du genre conduisent à des noms masculins et féminins totalement différents :

un homme - une femme	un monsieur - une dame	un garçon - une fille
un frère - une sœur	un père - une mère	un fils - une fille
un oncle - une tante	un neveu - une nièce	un copain - une copine
un roi - une reine	un cheval - une jument	un bœuf - une vache
un coq - une poule	un mouton - une brebis	

II – Les marques de nombre :

Il s'agit principalement des marques du pluriel. Il existe une règle générale et une série de cas particuliers:

1 - La règle générale :

La marque du pluriel est la lettre -s ajoutée au singulier.

Exemples: une lampe \rightarrow des lampes / un détail \rightarrow des détails / un carnaval \rightarrow des carnavals / un clou \rightarrow des clous

2 - Les cas particuliers :

Les autres marques du pluriel sont -x, -aux, -eux.

Exemples: un canal - des canaux / un tuyau - des tuyaux / un cheveu - des cheveux / un travail – des travaux / un bijou – des bijoux / un aïeul – des aïeux (ancêtres) / le ciel – les cieux / l'œil - les yeux

LES ACCORDS DU PARTICIPE PASSE

I - Le participe passé employé avec Avoir ou Etre :

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire « *être* » s'accorde en genre et en nombre avec le <u>sujet</u> du verbe.

Exemples:

- Les élèves se sont retrouvés au terrain de football.
- Les deux maisons sont vendues à des prix exorbitants.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire « *avoir* » s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (COD), si celui-ci est placé avant.

Exemples:

- Les deux filles que j'ai vues ne sont pas celles qui sont désignées.
- Les mangues qu'ils ont achetées ne pas mûres.

Si le complément d'objet direct est placé après ou s'il n'existe pas, le participe passé conjugué avec « *avoir* » reste invariable.

Exemples:

- Ils ont acheté une maison neuve. / Elle a versé l'eau au fleuve. / Nous avons grandi dans cette maison

II - Le participe passé des verbes pronominaux :

Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire « *être* ». Mais ils sont de différentes catégories : certains sont de sens réfléchi et d'autres de sens réciproque.

Dans les verbes pronominaux dits « réfléchis », le sujet fait l'action sur lui-même. Dans les verbes pronominaux réciproques, deux ou plusieurs sujets font l'action l'un sur l'autre ou les uns sur les autres. Ces deux types de verbes sont souvent transitifs directs et sont assimilés aux verbes se conjuguant avec l'auxiliaire « avoir » (accord avec le complément d'objet direct si celui-ci précède). Donc devant les verbes pronominaux réfléchis et réciproques, il convient de chercher et de situer le complément d'objet direct. Celui-ci peut être :

- le pronom réfléchi :

Exemple : Elle **s'**est blessée

Elle a blessé qui ? (le verbe est traité comme s'il était conjugué avec « **avoir** », donc la question se pose avec cet auxiliaire) La réponse est « **se** », mis pour « **elle** » : c'est le COD placé avant ; donc il y a accord.

- un élément autre que le pronom réfléchi :

Celui-ci peut être placé après et il n'intervient pas dans l'accord.

Exemple: Elle s'est blessé la main.

Mais le COD peut être placé avant et forcer l'accord.

Exemple : La main qu'elle s'est blessée saigne beaucoup.

S'il n'y a pas d'objet direct le participe est invariable.

Exemple: Les deux rois se sont succédé. (succédé « à qui ? »; c'est donc un objet indirect).

Remarque:

Les règles et les exceptions concernant l'accord du participe passé conjugué avec « *avoir* » s'appliquent pour les pronominaux réciproques et réfléchis : en particulier, lorsque le verbe est précédé d'un collectif ou nom de fraction, lorsqu'il est en rapport avec « *le peu* », précédé de « *en* », suivi d'un infinitif, etc.

En dehors des cas ci-dessus qui concernent les réfléchis et les réciproques, le participe passé des verbes pronominaux s'accorde avec le sujet. Soit que le pronom réfléchi ne soit pas analysable, soit que le verbe soit transitif indirect ou intransitif.

Exemples: Elles se sont échappées. / Ils se sont repentis. / Ces fruits se sont bien vendus.

III - Accord du participe passé suivi d'un infinitif:

Le participe passé suivi d'un verbe à l'infinitif s'accorde avec le COD qui précède lorsque ce COD fait l'action exprimée par l'infinitif.

Exemple: Il les a entendus chanter l'hymne national. (c'est le COD les qui l'action de chanter)

Le participe passé suivi d'un infinitif ne s'accorde pas avec le COD (Complément d'Objet Direct) qui précède, lorsque ce COD ne fait pas l'action exprimée par l'infinitif.

<u>Exemple</u>: *Je connais cette musique que j'ai entendu jouer.* (la musique, COD, ne fait pas l'action du verbe « *jouer* »)

N.B.: le participe passé « fait » suivi d'un infinitif est toujours invariable.

Exemple: Ils se sont fait avoir.

IV - Accord du participe passé précédé de « en » :

Le participe ne s'accorde pas quand le pronom « *en* » est employé sans le pronom relatif « *que* ».

Exemples: J'en ai vu beaucoup, des individus de ce genre.

Le participe s'accorde quand le pronom « en » est employé avec le pronom relatif « que ».

Exemple: La conférence a été très enrichissante; nombreuses sont les leçons que j'en ai retenues.

V – Le participé passé de certains verbes particuliers :

Les participes passés *coûté, valu, pesé, marché, couru, vécu, dormi, régné, duré...* sont invariables avec un complément circonstanciel de mesure. Le complément circonstanciel n'est pas l'objet direct. Il ne répond pas aux questions « *quoi* » ou « *qui* » mais à la question « *combien* ».

Exemples:

- C'est exceptionnel les 120 ans que cet homme a vécu.
- Les soixante ans qu'il a régné ont fait de lui le souverain qui a le plus duré au pouvoir.
- Les trente 30 km qu'il a marché l'ont épuisé.

Attention! Certains de ces verbes peuvent être précédés d'un COD; dans ce cas, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le COD.

Exemples:

- Les récompenses que ce titre lui a values iront à des œuvres de charité. (lui a valu quoi ? **les** récompenses = COD placé avant ; donc il y a accord)
- Ils ont fait des propositions que la direction a bien étudiées. (a étudié quoi ? **des propositions** = COD placé avant ; donc il y a accord)
- Les tortures que son silence lui a coûtées ont finalement eu raison du résistant. (a coûté quoi ? les tortures = COD placé avant ; donc il y a accord)

ACCORDS PARTICULIERS DE L'ADJECTIF

I – L'accord des adjectifs de couleurs :

1 - Règle générale :

Les adjectifs de couleur s'accordent en genre et en nombre avec le nom.

Exemples:

- Sous l'ombre verte des vérandas (Léopold Sédar Senghor)
- Il a deux trous rouges au côté droit. (Arthur Rimbaud)

2 - Le nom employé comme adjectif de couleur :

Il reste invariable.

Exemples : Elle a acheté des jupes marron avec des motifs orange.

Exceptions: rose, fauve et mauve, pourpre, écarlate...

Exemple: Elle porte des chaussures roses.

3 - L'adjectif de couleur composé :

Il reste invariable.

Exemples : des chaussettes rouge-cerise - des robes bleu clair - des chapeaux jaune foncé.

4 - Tableaux de quelques adjectifs qui s'accordent ou ne s'accordent pas :

a - Les adjectifs de couleur qui s'accordent :

blanc	noir	gris
rose	fauve	mauve
rouge	brun	violet
bleu	jaune	vert
blond	beige	pourpre
écarlate	incarnat	

b – Les noms employés comme adjectifs de couleur et qui ne s'accordent pas :

marron	grenat	or
orange	kaki	brique
citron	indigo	bronze
cerise	ocre	marine
paille	acajou	turquoise
noisette	olive	émeraude
crème	safran	

II – L'accord des adjectifs employés adverbialement :

1 – Les adjectifs qualifiant un verbe :

Les adjectifs employés comme adverbes pour qualifier un verbe restent invariables.

Exemples:

- Cette fille blessée crie fort.
- Avec cette belle performance, il place la barre très haut.

- Les résultats des examens ne sentent pas bon.
- Toutes les denrées de première nécessité coûtent cher.

2 - Adjectif qualifiant un autre adjectif :

Les adjectifs employés comme adverbes pour modifier un autre adjectif (ou un participe passé) restent invariables, sauf dans quelques expressions construites avec **bon, fou, frais, grand, ivre, large, raide**, etc. où l'accord est possible.

Exemples:

- Elles sont *fin* prêtes, *fort* élégantes (*fin* et *fort* ont valeur d'adverbe).
- Des habits *flambant* neufs.
- Des voitures *flambant* neuves. (*flambant* a valeur d'adverbe dans les deux cas).
- Une personnalité *haut* placée (*haut* a valeur d'adverbe).
- Des **nouveau**-venus (= **nouvellement** venus → **nouveau** a valeur d'adverbe).

III - Adjectif verbal et participe présent :

1 – Les participes présents :

Tous les participes présents sont invariables.

Exemple : C'est en jouant qu'ils se sont blessés.

<u>Quelques cas particuliers</u>: les ayants-droits, les tenants et les aboutissants, séance tenante, à la nuit tombante, sous une pluie battante, etc.

2 - Les adjectifs verbaux :

Les participes présents employés comme adjectifs prennent le nom d'adjectifs verbaux et sont variables (ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent). Ils peuvent se terminer en -ant ou en -ent.

Exemples: Ils sont extravagants. / Ces devoirs sont excellents.

LE PLURIEL DES NOMS COMPOSES

Le nom composé est généralement formé de deux ou trois mots ; dans cette combinaison, seuls le nom et l'adjectif peuvent prendre la marque du pluriel selon le sens ou l'usage. Les autres éléments demeurent invariables (verbe, adverbe, préposition).

1 - Verbe + nom:

Le verbe reste invariable et le nom prend le pluriel selon le sens.

Exemples : des chasse-neige /des porte-monnaie / des couvre-pieds /un porte-avions / un sèchecheveux

2 - Nom + nom :

En général, les deux noms prennent la marque du pluriel.

<u>Exemples</u>: des choux-fleurs / des sourds-muets / mais des timbres-poste (= de la poste), des stationsservice (= pour le service) et des pauses-café (= pour prendre un café).

3 - Nom + adjectif:

D'une manière générale, les deux éléments prennent le pluriel.

<u>Exemples</u>: des grands-mères peut aussi s'écrire des grand-mères. / des beaux-frères / des plates-bandes

4 - Adverbe + nom:

<u>L'adverbe</u> est invariable.

Exemple: des arrière-boutiques

5 - Verbe + verbe :

Les deux verbes sont invariables.

Exemples: des savoir-vivre / des va-et-vient / des laissez-passer

LA PONCTUATION

Voir la partie **GRAMMAIRE**

EXPRESSION ECRITE

LES REGISTRES DE LANGUE

Les registres ou niveaux de langue sont des manières différentes de s'exprimer, généralement en fonction de celui à qui on s'adresse. On distingue ainsi le registre familier, le registre courant et le registre soutenu.

I - Le langage soutenu:

C'est le langage par lequel on manifeste un grand respect à l'endroit de celui à qui on s'adresse, par exemple quand on s'adresse à une haute personnalité. C'est le langage de l'écrit, le langage des diplomates, des personnes haut placées...

EXEMPLES:

- Je vous prie, monsieur le directeur, d'accepter mes plus sincères salutations.
- un camarade / Une personne âgée, etc.

II - Le langage courant :

C'est le plus utilisé ; c'est le langage de tous les jours, celui qu'on utilise en famille, entre amis, etc.

EXEMPLES:

- Bonjour papa! Tu vas au travail?
- un **copain** (pour désigner un camarade) / un **vieux** (pour désigner une personne âgée)

II - Le langage familier :

C'est un langage peu choisi, parfois un peu plus vulgaire, que des amis, des gens d'un milieu social défavorisé peuvent employer.

EXEMPLES:

- « ... Et trois... suis insolent, incorrect comme barbe d'un bouc et parle comme un salopard. » (Ahmadou Kououma, Les soleils des indépendances)
- un **pote** (pour désigner un camarade) / un **croulant** (pour désigner une personne âgée)

LA NATURE ET LE SENS DES MOTS DANS LA PHRASE

Une phrase est constituée de mots qui appartiennent à des natures différentes : le verbe, le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection.

I - Le verbe:

Le verbe désigne soit une action (subie ou faite par le sujet) soit un état.

- Le verbe d'action dit ce que fait la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

EXEMPLES:

- Le chien et le chat se battent. / La table bouge. / Pierre mange.

Dans ces exemples, les verbes se battent, bouge et mange disent ce que font respectivement le chien et le chat, la table et Pierre (leurs actions) : ce sont des verbes d'action.

- Le verbe d'état dit comment est la personne, l'animal ou la chose dont on parle. Les verbes *être, paraître, sembler, devenir, demeurer, rester* sont les verbes d'état les plus utilisés.

EXEMPLES:

- L'entraineur semble mécontent de ses joueurs. / Cette table paraît solide.

Les verbes *semble* et *paraît* montrent les états dans lesquels se trouvent respectivement l'entraineur et la table.

- La locution verbale est un groupe de mots qui joue le rôle d'un verbe. Elle est constituée d'un verbe suivi d'un ou plusieurs mots (ils ne peuvent être dissociés) et elle a un sens bien défini.

EXEMPLES:

- Les sinistrés des inondations ont besoin d'assistance.
- Vous feriez mieux de prendre un peu de repos.

Dans le premier exemple, « Avoir besoin » est une locution verbale car l'ensemble des deux mots qui la composent a un sens bien particulier, alors que « avoir une maison » n'est pas une locution verbale mais la succession du verbe « avoir » et d'un complément (une maison) qui pourrait être aussi bien « une voiture », « de l'argent », etc.

De même, dans le second exemple, « Faire mieux » est une locution verbale car l'ensemble des deux mots a le sens de « avoir intérêt à ». « Faire son travail » n'est pas une locution verbale : c'est un groupe composé du verbe « faire » et de son complément « son travail » (on pouvait avoir « faire ses devoirs », « faire un examen », etc.).

II - Le nom:

C'est un mot variable qui désigne une personne, un animal, une chose, une catégorie, un ensemble, une idée, un lieu, etc.

EXEMPLES:

- Monsieur SIDIBE (une personne) / les élèves (une catégorie de personnes)
- le lion (un animal) / la table (une chose) / Dakar (un lieu)

Le nom commun convient à toutes les personnes, à tous les animaux ou à toutes les choses de la même espèce.

EXEMPLES:

- les élèves, le lion, la table, etc. sont des noms communs

Le nom propre, qui commence toujours par une lettre majuscule, convient à une personne, à un animal, à une chose ou à un groupe particulier.

EXEMPLES:

- Monsieur SIDIBE, Mamadou, Fatou, un Africain, etc. sont des noms propres.

III - L'article :

L'article est un petit mot qui précède un nom dont il indique le genre et le nombre. On distingue :

- l'article défini (le, la, les) qui s'emploie devant des noms d'êtres bien précis, bien définis.
- EXEMPLE : Ouvre la fenêtre de la cuisine. (on parle d'un lieu précis, la cuisine, et il n'y a que seule fenêtre)
- l'article indéfini (un, une, des) qui s'emploie devant des noms d'êtres pas déterminés, pas définis.
- <u>EXEMPLE</u>: Ouvre une fenêtre. (il y a plusieurs fenêtres et on demande d'en ouvrir une, sans préciser laquelle)
- l'article partitif (du, de la, des, de), qui s'emploie devant les noms de choses qui ne se comptent pas ; il indique qu'il s'agit d'une quantité indéfinie de cette chose.

<u>EXEMPLE</u>: - J'ai acheté du pain et de la bière. Je n'ai pas acheté de lait. (les mots placés après ces articles partitifs ne se comptent pas)

IV - L'adjectif:

Il y a différentes catégories d'adjectifs.

1 - L'adjectif qualificatif:

L'adjectif qualificatif est un mot qui accompagne le nom et qui dit comment est la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

EXEMPLES: - Cette maison est jolie. / Cette table semple plus solide que l'autre.

L'adjectif qualificatif peut être :

- épithète : dans ce cas, il est directement relié au nom auquel il se rapporte.

EXEMPLE: - La table blanche nous convient le mieux.

- attribut du sujet : il est relié au nom par un verbe d'état ou verbe attributif.

EXEMPLE: - Cette table est blanche; elle nous convient donc le mieux.

- attribut du COD : il se rapporte à un COD dont il montre l'état, la qualité, etc.

EXEMPLE: - Nous avons vu les enfants heureux

cod adj

2 - L'adjectif démonstratif :

L'adjectif démonstratif (ce, cet, cette, ces) est un mot qui accompagne le nom comme pour montrer la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

EXEMPLES: - Ce professeur est gentil. / Cette voiture me plaît beaucoup.

3 - L'adjectif possessif :

L'adjectif possessif (mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur, mes, tes, ses, nos, vos, leurs) est un mot qui accompagne le nom pour indiquer à qui appartient la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

EXEMPLES: - J'ai perdu mon crayon. / J'ai vu tes parents.

4 - L'adjectif numéral cardinal :

L'adjectif numéral cardinal (*un, deux, trois, quatre,* etc.) est un mot qui accompagne le nom pour indiquer le nombre ou la quantité des personnes, des animaux ou des choses dont on parle.

EXEMPLES: - Sa cousine a deux enfants. / Ils ont perdu trente-trois sacs de riz.

5 - L'adjectif numéral ordinal :

L'adjectif numéral ordinal (*premier, deuxième, troisième, quatrième,* etc.) est un mot qui accompagne le nom pour indiquer le rang de la personne, de l'animal ou de la chose dont on parle.

EXEMPLES: - Lisez le huitième chapitre.

6 - L'adjectif indéfini :

L'adjectif indéfini (aucun, autre, certain, chaque, quelque, tout, etc.) est un mot qui accompagne le nom sans donner d'indications bien précises sur la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

EXEMPLES: - Certains élèves sont absents ce matin.

V - Le pronom:

Le pronom est un mot qui représente un mot (généralement un nom) ou un groupe de mots dont il évite ainsi la répétition. Les pronoms sont répartis en différentes catégories.

1 - Le pronom personnel :

Le pronom personnel (je, me, moi, nous, tu, te, toi, vous, il, elle, ils, elles, se, soi, le, la, lui, leur, eux, en, y) est un mot qui représente le nom et indique la personne grammaticale du verbe.

EXEMPLE: - Moussa est arrivé après moi ; je l'ai devancé de dix minutes.

2 - Le pronom démonstratif :

Le pronom démonstratif (*celui, celle, ceux, celles, ceci, cela, ça*) est un mot qui représente le nom en montrant la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

EXEMPLE: - Les deux chemises ne sont pas de même prix: celle-ci coûte plus cher que celle-là.

3 - Le pronom possessif:

Le pronom possessif (le mien, le tien, le sien, la mienne, la tienne, la sienne, le nôtre, le vôtre, le leur, la nôtre, la vôtre, la leur, les miens, les tiens, les siens, les miennes, les tiennes, les siennes, les nôtres, les vôtres, les leurs) est un mot qui représente le nom en désignant le possesseur de la personne, de l'animal ou de la chose dont on parle.

EXEMPLES : - Mon livre est déchiré; le sien est comme neuf. / Cette maison est la leur.

4 - Le pronom relatif:

Le pronom relatif (qui, que, quoi, dont, où, lequel, laquelle, lesquelles, etc.) est un mot qui représente le nom et relie à ce nom la proposition qui suit.

EXEMPLES: - Voici le dictionnaire dont je me sers. / Le garçon près duquel j'étais assis est très intelligent.

5 - Le pronom indéfini :

Le pronom indéfini (certains, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quelque chose, quelqu'un, quiconque, rien, tout, etc.) est un mot qui représente le nom d'une manière vague, sans donner d'indication précise sur la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

EXEMPLES: - Il ne parle à personne. / Quelqu'un aurait téléphoné à la maison.

VI - L'adverbe :

L'adverbe est un mot invariable qu'on ajoute à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe pour en changer ou en préciser le sens. La locution adverbiale est un groupe de mots qui joue le rôle d'un adverbe. Les adverbes sont répartis en différentes catégories :

- les adverbes de manière : bien, mal, vite, lentement, énormément, etc.
- <u>EXEMPLES</u>: Ces élèves progressent vite. / Ce vieillard marche lentement.
- les adverbes de quantité : beaucoup, peu, tellement, etc.
 - EXEMPLES: C'est un homme qui parle peu. / Il a beaucoup travaillé pour réussir.
- les adverbes de lieu : ici, là, partout, ailleurs, etc.
- **EXEMPLE**: Ailleurs on fait plus pour encourager les élèves à travailler.
- les adverbes de temps : aujourd'hui, déjà, hier, souvent, tout à l'heure, etc.

EXEMPLE: - Nous allions souvent au bord de la mer.

- les adverbes d'affirmation : oui, certainement, sans doute, etc.

EXEMPLE: - Ils ont certainement pris le bus de midi.

- les adverbes de négation : non, ne...pas, ne...jamais, etc.

EXEMPLE : - Je ne prends pas de thé.

- les adverbes de doute : probablement, sans doute, peut-être, etc.

EXEMPLE: - Ils ont probablement pris le bus de midi.

- les adverbes d'interrogation : comment, pourquoi, où, quand ? etc.

EXEMPLE: - Comment a-t-il réussi cet exploit?

VII - La préposition :

La préposition (à, de, sur, en, dans, parmi, etc.) est un mot invariable qui sert à introduire un complément. La locution prépositive (afin de, au-dedans de, au lieu de, etc.) est un groupe de mots qui joue le rôle d'une préposition.

EXEMPLES : - Il figure parmi les meilleurs élèves de l'école. / Il travaille durement afin de réussir.

VIII - La conjonction:

La conjonction ou la locution conjonctive (avec, car, cependant, donc, et, quand, afin que, aussitôt que, depuis que, etc.) est un mot ou un groupe de mots invariable qui sert à unir des mots de même fonction ou à unir les propositions entre elles.

- La conjonction de coordination (*et, ou, ni, mais, car, mais, donc, or*) unit des mots ou des propositions de même nature et de même fonction.

EXEMPLES: - Il travaille beaucoup mais il n'arrive pas à s'en sortir.

- La conjonction de subordination (afin que, quand, parce que, tandis que, depuis que, etc.) unit une proposition subordonnée à la proposition dont elle dépend.

EXEMPLES: - Nous partirons quand tu le voudras. / Il travaille parce qu'il veut réussir.

LE TEXTE NARRATIF:

schéma narratif – personnages et actions – temps et espace

I - Le texte narratif:

Le texte narratif raconte une histoire, vraie ou imaginaire. Le récit est fait par un narrateur soit à la 1ère (je) soit à la 3ème personne (il, elle), selon qu'il est ou non impliqué dans l'histoire.

C'est un type de texte qui, généralement, décrit une succession de faits qui s'enchaînent. Les verbes d'action et de mouvement renseignent sur la progression de l'histoire, à laquelle participe(nt) un ou plusieurs personnages.

L'histoire se déroule en un temps et dans un lieu donnés, d'où l'utilisation de compléments circonstanciels de lieu et de temps définissant le cadre spatio-temporel de l'action. Parfois, le temps auquel les verbes sont employés suffit à suggérer la durée.

II - Structure du récit : le schéma narratif

L'histoire racontée évolue et cette évolution peut être représentée sous la forme d'un découpage traditionnel appelé schéma narratif et dans lequel on distingue :

- La situation initiale:

Généralement elle correspond aux premières lignes, aux premières pages du récit. C'est elle qui introduit les personnages, les présente, précise où et quand se déroule l'histoire dont elle expose la situation (généralement équilibrée) au commencement. Le plus souvent elle répond aux questions que se pose le lecteur : Où se passe l'histoire ? Quand ? Qui sont les personnages?

- L'élément perturbateur :

Il est signalé par une indication de temps : « *Un jour...* », « *Ce matin-là...* », « *Le 31 décembre...* », etc.). C'est l'événement, le personnage qui intervient au début de l'histoire, qui change, qui bouleverse la situation de départ et qui crée une difficulté, un manque, poussant ainsi les personnages à l'action.

- Les péripéties (ou la dynamique d'actions) :

Elles constituent la majeure partie de l'histoire. Ce sont toutes les aventures, toutes les épreuves, tous les événements, bons ou mauvais, que traversent les personnages avant de parvenir à faire disparaître le problème, la difficulté, le manque qu'ils s'efforcent de résoudre.

- L'élément de résolution :

C'est l'action, l'événement, le personnage qui permet de résoudre le problème, la difficulté ou le manque et qui ramène les personnages dans une situation d'équilibre, bonne ou mauvaise.

- La situation finale:

C'est la situation dans laquelle les personnages se retrouvent à la fin de l'histoire. Généralement, elle ne correspond pas à la situation de départ : les personnages ont changé, les circonstances ont évolué, le temps a passé... La situation finale peut être bonne ou mauvaise.

III - Les personnages :

1 - Caractéristiques des personnages :

Personnes fictives qui remplissent un rôle dans le développement de l'action, les personnages du récit créent l'illusion de la réalité par leur aspect physique, leur identité (nom, passé, état civil...), leur personnalité, leur rôle dans le récit, etc. Ces éléments sont transmis en caractérisation directe lorsque l'auteur les donne explicitement; en caractérisation indirecte lorsque le lecteur doit les deviner à partir d'éléments (vêtements, allure, langage, accent, particularités physiques...).

2 - Rôles des personnages :

En général, un personnage, le **héros**, poursuit la quête d'un objet. Les personnages, événements, ou objets positifs qui l'aident dans sa quête sont nommés <u>adjuvants</u>. Les personnages, événements ou objets négatifs qui cherchent à empêcher sa quête sont nommés <u>opposants</u>. La quête est commanditée par un <u>émetteur</u> (ou destinateur), au bénéfice d'un (ou des) <u>destinataire</u>.

IV - L'espace et le temps du récit :

1 - La représentation de l'espace :

La description de l'espace répond, en principe à la question : « où cela se passe-t-il ? » Cet espace peut être un lieu unique ; il peut aussi être diversifié.

2 - Le temps du récit :

Un récit est toujours ancré dans un cadre temporel. Ce temps peut être ou nom déterminé (dans beaucoup de contes, par exemple, le temps est indéterminé ; ils commencent par des formules du genre « jadis », « il était une fois », etc. qui ne donnent aucune précision sur le temps de l'histoire racontée). Mais il faut toujours distinguer le temps de la fiction, c'est-à-dire celui de l'histoire racontée, du temps de la narration, c'est-à-dire le moment durant lequel l'histoire est racontée.

LA DESCRIPTION ET LE PORTRAIT

La description, c'est le fait de dire ce que l'on voit, ce que l'on observe. Il s'agit donc de bien regarder pour bien se souvenir de ce que l'on va décrire. On peut décrire un paysage, un objet, un lieu, un évènement... ou encore un personnage : dans ce cas on parle de portrait.

En dehors de la vue, les différents organes de sens sont parfois nécessaires dans la description : l'odorat (ce que l'on sent), l'ouïe (ce que l'on entend), le toucher (ce que l'on sent physiquement) et le goût (ce qui permet de connaître la saveur de quelque chose).

I – La description :

1 - Comment faire une description :

a - L'organisation de la description :

La description doit être organisée selon un ordre qu'il faut observer. Par exemple, quand on se déplace et qu'on découvre le paysage, on peut utiliser les adverbes de temps comme *d'abord, ensuite, enfin*. On peut aussi commencer par ce qui est le plus près, ensuite évoluer vers ce qui est le plus éloigné ou faire l'inverse. On peut aussi aller de la gauche vers la droite, ou du milieu vers le bord, de bas ou haut, de gauche à droite, du premier plan à l'arrière-plan, etc.

b - La langue de la description :

La description doit mettre en valeur certains points plus importants : il faut donc bien utiliser des champs lexicaux dominants (un champ lexical est un ensemble de mots, d'expressions qui renvoient à une même idée, un même thème). La description utilise souvent le champ lexical de la perception à travers les cinq sens. Le vocabulaire utilisé doit être précis.

En outre, pour mieux caractériser ce qu'on décrit, pour donner plus d'informations, on peut utiliser beaucoup d'expansions du nom: des adjectifs qualificatifs en fonction d'épithètes du nom, des groupes nominaux prépositionnels (introduits par une préposition) en fonction de compléments du nom, des subordonnées relatives et aussi des adjectifs épithètes détachés (séparés par une virgule).

c - Le temps utilisé:

L'imparfait et le passé composé sont les temps les plus utilisés dans la description ; mais on peut aussi utiliser le présent de l'indicatif dans certains cas.

d – Quelques outils pour bien décrire :

Pour bien décrire, Il faut :

- enrichir la description par des champs lexicaux appropriés ;
- caractériser l'objet ou le lieu décrit par des <u>adjectifs qualificatifs</u>, des <u>compléments du nom</u>, des <u>subordonnées relative</u>s, etc.
- organiser l'espace en différents plans : de haut en bas, de gauche à droite, etc.
- employer des indicateurs spatiaux et des mots de liaison appropriés ;
- éviter les « il y a », les « se trouve », les « on voit », etc. et employer des verbes vivants, expressifs (d'action, de mouvement, d'attitude) ayant pour sujets grammaticaux les éléments décrits.
- privilégier l'emploi du présent atemporel (de vérité générale), le temps de la description étant « statique », à la différence du temps de la narration qui est « dynamique ». Il faut aussi employer l'imparfait de l'indicatif, le passé composé, temps de la description par excellence.
- jouer sur le vocabulaire de la lumière, de la couleur, de. la forme, etc.
- utiliser des phrases de type déclaratif et de forme affirmative...
- utiliser les connecteurs logiques ;
- etc.

2 - La description dans le récit :

a - Signification de la description dans le récit :

Une description est le plus souvent un arrêt dans le récit. Elle sert à faire percevoir au lecteur le cadre ou des éléments du cadre dans lequel se déroule une action. Une telle description peut faire comprendre une situation historique, un milieu social, un paysage et son atmosphère, etc.

b - Où se place la description dans le récit ?

Au début du récit :

On décrit le lieu où va se dérouler l'action. Cela peut être un paysage extérieur (une forêt, une montagne...) ou un lieu fermé (une maison ou une de ses pièces...).

À l'intérieur du récit :

La progression du récit peut entraîner un changement de lieu qui peut être décrit par le narrateur. Aussi, lorsqu'un personnage se déplace, avance ou lorsqu'il arrive pour la première fois dans un lieu important pour l'action, la description suit généralement son regard et son avancée.

c – Le point de vue :

Il ne faut pas oublier de vérifier le point de vue narratif utilisé pour mieux saisir la portée de la description. Le narrateur omniscient (= qui sait tout) peut tout voir, tandis que le narrateur utilisant un point de vue interne nous fait découvrir en même temps que lui.

d – Objectivité ou subjectivité de la description dans le récit :

La description peut être objective ou subjective.

> La description objective :

La description objective sert à décrire les objets et les choses comme ils sont, sans ajouter des remarques personnelles. Pour faire une description objective, il faut :

- choisir un point de vue externe, c'est-à-dire que celui qui décrit ne peut pas faire part de ses sentiments, impressions, réflexions, intentions, etc. C'est une description neutre.

La description subjective :

La description subjective sert à traduire les sentiments du personnage qui regarde. Il décrit tout en évoquant ses sentiments. Pour faire une description subjective, il faut :

- employer le présent actuel ou atemporel ou l'imparfait de description.
- enrichir la description par <u>le champ lexical</u> de l'affectivité, des émotions, des sentiments, etc.
- employer des adverbes qui marquent l'intensité, l'émotion...

e – L'intention de l'auteur :

Il faut bien observer le vocabulaire employé pour connaître l'intention de l'auteur : veut-il valoriser ce qu'il montre, le critiquer, etc... ? Que veut-il souligner de particulier ?

II - Le portrait :

1 - Définition:

On parle de portrait quand il s'agit de faire la description d'une personne, d'un animal...

On distingue le portrait physique (l'extérieur) qui suit aussi une organisation logique et sélectionne des détails plus significatifs et le portrait moral (les traits de caractère, la personnalité). On parle aussi de portrait en action, quand les actions du personnage (dans un texte narratif donc) permettent de mieux déterminer sa personnalité. Cela permet de rendre le texte plus vivant.

2 - Des conseils pour bien faire un portrait :

On peut d'abord commencer par évoquer l'âge de la personne (adolescent, jeune, vieux...) puis sa taille (trapu, haut...) ensuite la masse (mince, gros, ventru, obèse, corpulent...) enfin l'attitude (leste, souple, gracieux, prompt...).

On fait ensuite le portrait physique proprement dit avec des détails se rapportant...

- aux traits du visage,
- à la forme du corps,
- aux vêtements,
- aux gestes et aux jeux de physionomie (traits du visage exprimant le tempérament, le caractère d'une personne.
- à la voix.

On termine enfin par le portrait moral avec des détails correspondant au caractère du personnage. On peut faire ce portrait de deux façons :

- * de façon directe, en nommant le trait de caractère exprimé ;
- * <u>de façon indirecte</u> en choisissant des traits physiques qui évoquent des sentiments ou des traits de caractère ; il est également possible de faire agir le personnage décrit.

3 - Des procédés pour faire un portrait :

On peut commencer par faire, au brouillon, le signalement de la personne, c'est à dire l'ensemble des indications qui permettent de la reconnaître.

a - Son état civil:

- * son nom, son âge,
- * son milieu : lieu de vie (ville, village, etc.), profession

b - Ses traits physiques :

- * Sa silhouette (grande, corpulente, droite, courbée, maigre, etc.).
- * Les détails de son apparence. Ils peuvent se rapporter au visage, au corps, aux vêtements, à la voix, aux attitudes, aux gestes, etc.

c - Ses traits de caractère :

Il faut aussi penser à réaliser le portrait moral du personnage. Les traits de caractère permettent de connaître le héros de façon plus intime : on peut d'emblée expliquer sa personnalité ou la faire deviner au fur et à mesure de l'histoire par son comportement, sa façon de parler, etc. En effet, le caractère d'un personnage est le plus souvent suggéré par le geste, l'expression du visage, la façon de parler, par une occupation habituelle, par un acte exemplaire...

Mais on doit aussi parler:

- des qualités intellectuelles du personnage (instruit, cultivé, intelligent, sage, lucide, savant...).
- des qualités morales (généreux, charitable, loyal, honnête, franc, aimable, ambitieux...).
- des défauts intellectuels (illettré, analphabète, inculte, idiot, débile...).
- des défauts moraux (impoli, avare, hypocrite, curieux, arrogant, odieux...).

Il faut aussi brosser le portrait en action de la personne, c'est-à-dire la présenter en train d'agir. Le portrait en action peut éclairer sur le caractère du personnage.

4 - Le vocabulaire du portrait :

a - Le vocabulaire du visage :

- les cheveux, le front, les sourcils, les arcades sourcilières, les paupières, les yeux, la pupille, l'iris, les oreilles, le lobe, le nez, les joues, les pommettes, les tempes, la bouche, la commissure des lèvres, le menton...

b - Les adjectifs et expressions pour qualifier :

- le visage : rond, carré, plein, épanoui, élégant, noble, lisse...
- le teint : blême, bronzé, clair, éclatant, frais, lumineux...
- les cheveux : blancs, blonds, cendrés, gris, noirs, roux, clairsemés, crépus, drus, frisés, hérissés, lisses, ondulés...
- le front : bas, bombé, étroit, haut, lisse, ridé...

- les sourcils : arqués, bien dessinés, broussailleux, droits, en accent circonflexe...
- les yeux : noirs, brillants, écarquillés, enfoncés, étincelants, exorbités, froids, globuleux...
- le nez : aquilin, bosselé, court, droit, écrasé, en trompette, épaté, fin, large, long...
- les joues : creuses, lisses, pâles, pleines...
- les oreilles : collées, décollées, grandes, petites, percé...
- les lèvres : charnues, fines, minces, pincées...
- le menton : avancé, pointu, rond...

c - Le vocabulaire du corps :

- Les noms : tête, cou, nuque, poitrine, tronc, épaules, bras, aisselles, poignets, mains, doigts, ventre, nombril, bassin, hanches, cuisses, fesses, genoux, rotules, mollets...

d - Les adjectifs pour qualifier une allure, une attitude, une particularité physique :

affecté, chétif, costaud, décharné, dégingandé, désinvolte, élancé, élégant, fort, grand, gras, gros, mince, musclé, obèse, osseux, petit, robuste, souple...

e - Le vocabulaire du portrait moral :

- Qualités : amabilité, bonté, courage, franchise, générosité, honnêteté, humilité, volonté...
- Défauts : avarice, égoïsme, fourberie, irritabilité, jalousie, médisance,
- Les adjectifs : affectueux, compréhensif, doux, impatient, intolérant, tendre, violent

LA LETTRE ADMINISTRATIVE PERSONNELLE

On parle de lettre administrative personnelle quand un particulier écrit à une personnalité juridique, administrative, politique, etc., pour des raisons de service, d'emploi, etc. C'est, pour l'essentiel, un message à caractère pragmatique, c'est-à-dire qui va vers l'essentiel : il s'agit de la lettre officielle, de la lettre de motivation, de réclamation etc. toutes très réglées dans leur forme (formules d'en-tête, objet des paragraphes, formules de politesse, etc.).

I – La forme de la lettre administrative :

Ce type de lettre administrative les mêmes éléments que la lettre personnelle (lieu et date), mais il y a, en plus, deux étapes différentes par rapport à la lettre personnelle : on rappelle d'abord qui l'on est (expéditeur) et à qui l'on écrit (destinataire) avant de commencer la lettre proprement dite ; on mentionne également le thème et le but de la lettre dans une ligne spéciale qui désigne l'objet.

Pour la mise en page et la disposition de ces éléments spécifiques, le schéma ci-dessous donne quelques indications :

Prénom et nom expéditeur

Destinataire
Coordonnées expéditeur

Destinataire
Coordonnées destinataire

Objet : objet de la demande/de la requête

Formule d'appel

Corps de la lettre

Signature

2 - Le contenu:

Le contenu de la lettre obéit aux règles suivantes :

- Il faut adapter son langage : à la différence de la lettre personnelle (où l'on peut être amical et familier, ou écrire avec humour), dans une lettre administrative, on choisit un ton et un vocabulaire neutres, en s'exprimant dans un registre de langue courant ou soutenu, et on emploie notamment le vouvoiement.
- Il faut faire particulièrement attention aux formules de courtoisie : ce sont les formules d'appel et de politesse qui sont obligatoires (pour plus de détails sur les formules de politesse, voir la partie vocabulaire).
- On signe la lettre et on rappelle en bas de la signature ses prénom et nom.

LE DIALOGUE

I - Définition :

Le dialogue est un échange de paroles, un entretien, une communication, une conversation entre deux ou plusieurs personnes appelées interlocuteurs. Le dialogue est donc l'ensemble des paroles qu'échangent des interlocuteurs ; c'est aussi la manière dont un auteur fait parler directement les personnages dans un texte. Dans une pièce de théâtre, le dialogue constitue l'essentiel du texte. Dans un conte ou dans un roman, il alterne avec des passages du récit. Dans une interview il constitue aussi l'essentiel du texte mais les répliques du destinataire sont généralement beaucoup plus étendues que celles de l'émetteur...

II - Les fonctions du dialogue :

Le dialogue sert à :

- informer sur l'action : sur la situation, le lieu, le moment, les personnages, leur rôle...
- peindre les personnages : leur langage reflète le rang social, le caractère et le rôle dans l'action.

III - La représentation du dialogue :

1 - Dans une pièce de théâtre :

- les répliques des personnages sont précédées d'un tiret et du nom de l'interlocuteur. Parfois le nom des personnages précède la réplique d'une ligne et le nom est écrit au milieu de cette ligne. Il arrive enfin que le nom du personnage qui parle soit écrit à la ligne, suivi d'un point et d'un tiret.
- les verbes introducteurs et les guillemets sont supprimés.

2 - Dans un récit :

Le dialogue dans un récit se présente de la manière suivante : les phrases prononcées par les personnages et rapportées au discours direct sont mises entre guillemets ou précédées d'un tiret et d'un verbe introducteur.

Remarques:

- Dans le discours direct, ce n'est plus le narrateur qui parle mais les personnages.
- Les temps employés dans le récit sont généralement des temps du passé alors que le temps employé dans un dialogue est le présent.
- Il existe beaucoup de verbes de parole qui permettent d'introduire les propos des personnages d'un dialogue; ils permettent aussi de mieux saisir leurs caractères (voir la liste de ces verbe dans la partie vocabulaire).

IV - Quelques tuyaux pour bien dialoguer :

1. Expressions pouvant se substituer à la réponse « oui » :

Absolument - Affirmatif - Assurément - Bien sûr - Bien entendu - Certes - Certainement - D'accord — Evidemment - Je suis formel — Naturellement — Parfaitement — Possible - Sans aucun doute - Sans aucun problème - Si (si la question comporte une négation)

2. Expressions pouvant se substituer à la réponse « non » :

Absolument pas - Ça reste à prouver - Certainement pas - En aucun cas - En aucune manière - Impossible - II n'en est pas question — Jamais - Jamais de la vie - Je l'ignore - J'en doute - Je ne crois pas - Loin de là — Négatif — Nenni - Pas du tout

3. Quelques interjections et exclamations :

Assez! - Attention! - Dommage! - Bravo! - Ça alors! - Ça suffit! - Enfin! - Hein! - Hélas! - Mince! -Minute! Par exemple! - Pas possible! - Stop! - Tant mieux!

LE TEXTE ARGUMENTATIF

I - Les composants du texte argumentatif :

Un texte argumentatif, qu'il soit écrit ou oral, porte toujours sur un **thème** : c'est le sujet sur lequel on débat. Dans cette discussion, un problème sur lequel on est appelé à donner son avis se pose : c'est la **problématique** ; cette dernière tourne toujours autour d'une question. L'avis qu'on a sur ce débat découle de cette problématique : on l'appelle **thèse** ; c'est le point de vue, l'opinion qu'on a sur la question. Il faut alors essayer de convaincre du bien-fondé de son avis et pour cela, il faut nécessairement s'appuyer sur des **arguments**, c'est-à-dire des raisons qui fondent cet avis, en d'autres termes, son pourquoi. Mais pour être plus convaincant, il faut illustrer ses arguments, c'est-à-dire donner des **exemples** précis qui confirment l'opinion.

On peut ainsi résumer les définitions de ces principales notions de l'argumentation.

1. Le thème :

C'est un sujet de discussion et pour le dictionnaire Larousse, c'est un « sujet, [une] idée sur lesquels porte une réflexion, un discours... ».

Exemples:

- *le tabac – internet - les jeunes - la lecture*, etc. sont autant de thèmes qui peuvent faire l'objet d'argumentation.

2. La problématique :

C'est le problème qui est soulevé à propos du thème. Elle est formulée sous forme d'une question.

Par exemple:

- Le tabac est-il nocif à la santé?
- L'internet présente-t-il toujours des avantages ?
- La lecture est-elle reléguée au second plan dans la recherche des connaissances et des savoirs ?

3. La thèse:

C'est l'opinion, la position, l'avis qu'on a sur le problème soulevé et dont on s'attache à montrer le bienfondé.

Par exemple:

- « Le tabac est dangereux pour la santé. »
- « De plus en plus la lecture est perçue comme une activité qui fait perdre du temps. »
- « Non, l'internet ne présente pas seulement des avantages »

4. L'argument:

C'est une « preuve, [une] raison qui vient à l'appui d'une affirmation, d'une thèse, d'une demande ». Donc argumenter, c'est « présenter des arguments sur, contre quelque chose, quelqu'un ».

Par exemple (en tenant compte des thèses ci-dessus) :

- « En effet, le tabac est la cause de certaines maladies graves. »
- « Parce que les gens ont à leur disposition des moyens de connaissances plus rapides et plus divertissants qu'un livre ».
- « En effet, il y a beaucoup de choses négatives qu'on trouve dans l'internet. »

M. SIDIBE - PROFESSEUR DE FRANÇAIS - PRYTANEE MILITAIRE DE SAINT-LOUIS

5. L'exemple :

C'est une « chose précise, [...] un évènement, [une] phrase qui sert à illustrer, prouver, éclairer ».

Par exemple:

- « Le tabac peut, par exemple, développer une maladie comme le cancer des poumons ».
- « L'internet et l'ordinateur leur permettent, par exemple, d'avoir en quelques minutes des informations que des heures de lecture ne pourraient livrer ».
- « Le fait, par exemple, de dénigrer des gens honnêtes par le biais de Facebook, est une des conséquences négatives de cette invention du net ».

II - Le paragraphe argumentatif :

Le développement d'un texte argumentatif doit être construit autour de paragraphes argumentatifs. Un paragraphe argumentatif est composé :

- de l'idée directrice : elle est celle pour laquelle le paragraphe est construit (chaque paragraphe n'en comporte donc qu'une). Le changement d'idée directrice oblige au changement de paragraphe, avec passage à la ligne et commencement en retrait du paragraphe suivant.
- des **arguments** : ils développent l'idée directrice pour la faire comprendre et la justifier ; sans eux, les idées directrices restent des affirmations gratuites.
- des **exemples** : parfois ils servent aussi d'arguments mais leur rôle est le plus souvent d'illustrer une idée.

Exemple de paragraphe argumentatif:

Idée: Fumer est dangereux.

Argument: en effet, le tabac peut causer certaines maladies.

Exemple: nous pouvons citer comme exemple le cancer des poumons.

III - La progression des idées : thème et rhème

1 - Thème et rhème :

Chaque phrase comporte:

- un thème : c'est ce dont on parle.

- un rhème : c'est ce qu'on dit du thème. Il s'agit d'une information donnée sur le thème.

Exemple: Les populations ont bien accueilli la nouvelle.

Quel est le thème de cette phrase ? Réponse : les populations

Quel est le rhème de cette phrase ? Réponse : ont bien accueilli la nouvelle.

Ainsi on trouve le **thème** en se demandant : **De quoi parle-t-on ?** On trouve le **rhème** en se demandant : **Qu'est-ce qu'on en dit ?**

2 – La progression des informations dans un texte : organisation des thèmes et rhèmes

Le mot « texte » vient du latin « textus » qui veut dire « tissé ». Le texte est donc un ensemble de phrases qui se suivent pour former un sens global.

Exemples:

- « Je partirai demain car il porte des chaussures blanches et le soleil brille » n'est pas un texte.
- « Le professeur demande de chercher un livre. Il doit parler de la guerre 14-18 et on ne peut le trouver qu'à la bibliothèque » est un texte.

M. SIDIBE - PROFESSEUR DE FRANÇAIS - PRYTANEE MILITAIRE DE SAINT-LOUIS

Dans le 1^{er} exemple, il n'y a pas de logique dans la succession des rhèmes alors que dans le 2nd, les rhèmes se succèdent logiquement. Un texte progresse donc par l'apport d'un rhème nouveau à chaque phrase. Le thème, lui, rattache une phrase aux autres phrases. La progression thématique correspond donc à la manière dont s'enchaînent les phrases au sein d'un texte.

Les progressions thématiques possibles, pour passer de phrase à phrase, sont diverses et dépendent de la succession des thèmes et des rhèmes. Mais on distingue trois grandes progressions thématiques :

a – La progression à thème constant :

Dans la progression à thème constant, les phrases s'enchaînent avec la reprise du même thème.

Exemple : <u>La direction et les travailleurs</u> n'ont pas trouvé un accord. <u>Ils</u> vont se retrouver la semaine prochaine.

Thème 1, rhème 1 : La direction et les travailleurs n'ont pas trouvé un accord.

Thème 1, rhème 2 : *Ils vont se retrouver la semaine prochaine.*

b - La progression à thème linéaire :

Dans la progression à thème linéaire, le rhème d'une phrase devient le thème de la phrase suivante. Le rhème peut être repris en entier ou en partie.

<u>Exemple</u> : La direction et les travailleurs n'ont pas pu trouver un accord. Ce désaccord les a menés devant l'arbitrage du premier ministre et celui-ci a fait part de sa préoccupation devant ce blocage.

Thème 1, rhème 1 : La direction et les travailleurs n'ont pas pu trouver un accord.

Thème 2, rhème 2 : Ce désaccord les a menés devant l'arbitrage du premier ministre.

Thème 3, rhème 3 : celui-ci a fait part de sa préoccupation devant ce blocage.

c - La progression à thème dérivé :

Dans la progression à thème dérivé, le thème se divise et chaque phrase en traite une partie. Les phrases présentent et développent le thème initial en abordant les sous-thèmes du thème initial.

<u>Exemple</u>: C'est un vaste complexe commercial. Les produits alimentaires occupent la plus grande partie. Pour les produits cosmétiques, il faut aller à l'étage.

Thème principal : C'est un vaste complexe commercial.

Thème 1, rhème 1: Les produits alimentaires occupent la plus grande partie.

Thème 2, rhème 2 : Pour les produits cosmétiques, il faut aller à l'étage.

V - Les connecteurs logiques et les transitions :

Les connecteurs logiques servent à faire la transition entre des idées, des parties ou sous-parties d'un texte argumentatif en introduisant entre elles des rapports de sens. Ce sont eux qui permettent de voir le lien que l'on cherche à faire entre ces composantes du texte.

Voici un tableau des principaux mots ou expressions d'articulation et des connecteurs logiques, ainsi que les types de lien qu'ils établissent :

Pour ajouter	ou	et, de plus, en outre, par ailleurs, surtout, puis, d'abord, ensuite, enfin, d'une
introduire une idée		part, d'autre part, non seulement mais encore, voire, de surcroît, d'ailleurs,
		avec, en plus de, outre, quant à, ou, outre que, sans compter que
Pour classer		puis, premièrement, d'abord, ensuite, d'une part d'autre part, non
		seulement mais encore, avant tout

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – PRYTANEE MILITAIRE DE SAINT-LOUIS

Pour exprimer la restriction ou l'opposition	mais, cependant, en revanche, or, toutefois, pourtant, au contraire, néanmoins, malgré, en dépit de, sauf, hormis, excepté, tandis que, pendant que, alors que, loin que, bien que, quoique, sans que, si que, quel que + verbe « être » + nom
Pour exprimer la cause – pour expliquer – pour argumenter	c'est-à-dire, en effet, en d'autres termes, car, parce que, par, grâce à, en effet, en raison de, du fait que, dans la mesure où, à cause de, faute de, puisque, sous prétexte que, d'autant plus que, comme, étant donné que, vu que, non que
Pour exprimer la conséquence	ainsi, c'est pourquoi, c'est la raison pour laquelle, en conséquence, par suite, de là, dès lors, par conséquent, aussi, de manière à, de façon à, si bien que, de sorte que, tellement que, au point que, de manière que, de façon que, tant que, si que, à tel point que, trop pour que, assez pour que
Pour exprimer la condition, la supposition ou L'hypothèse	si, peut-être, probablement, sans doute, éventuellement, à condition de, avec, en cas de, pour que, suivant que, à supposer que, à moins que, à condition que, en admettant que, pour peu que, au cas où, dans l'hypothèse où, quand bien même, quand même, pourvu que
Pour la comparaison ou l'équivalence	ou, de même, ainsi, également, à la façon de, à l'image de, contrairement à, conformément à, comme, de même que, ainsi que / aussi que, autant que, plus que, plutôt que, moins que
Pour exprimer le but	pour, dans le but de, afin de, pour que, afin que, de crainte que, de peur que
expliquer	
Pour illustrer	par exemple, c'est ainsi que, comme, c'est le cas de
Pour conclure	au total, tout compte fait, tout bien considéré, en somme, en conclusion, finalement, somme toute, en peu de mots, à tout prendre, en définitive, après tout, en dernière analyse, en dernier lieu, à la fin, au terme de l'analyse, au fond, pour conclure, en bref, en guise de conclusion

LE COMPTE RENDU

1 - Définition :

Le compte rendu est un texte oral ou écrit destiné à transmettre à un destinataire censé ne pas le connaître des informations sur un texte (article, discours, livre) ou un évènement, une manifestation (réunion, spectacle) afin qu'il puisse s'en faire une représentation fidèle et la plus complète possible.

2 – Comment faire un compte rendu :

On fait un compte rendu écrit pour permettre à un destinataire qui n'a pas assisté à ce dont il est question de se le représenter de façon suffisante, de savoir ce qui s'est dit, ce qui s'est décidé et dans quelle atmosphère se sont déroulés les discussions, les évènements, etc.

Un compte rendu doit comporter les éléments suivants :

a - Les mentions obligatoires qui sont portées en tête du document :

II s'agit

- de l'identification de l'auteur ou de la structure dont il est question ;
- de l'identification du destinataire ;

b - Les informations sur les circonstances :

C'est la date, l'heure, les présents et leurs fonctions (si possible).

c - Les informations sur le contenu, sur la forme des échanges :

Le sujet est détaillé de manière adaptée au sujet traité. Par exemple, un compte-rendu de réunion reprendra l'ordre du jour, les informations échangées, les décisions prises et les actions confiées à chacun, puis la date de la réunion suivante. Ce qui est demandé, c'est de rapporter l'essentiel des informations et des opinions échangées par les présnts et non de transcrire l'intégralité des interventions.

S'il s'agit d'un débat médiatique, l'observation du déroulement, de la mise en scène, du rôle de l'animateur et des cadrages prend beaucoup d'importance.

Dans tous les cas, le compte rendu ne fournit aucune proposition de solution : il doit toujours rester neutre.